



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

IQRADI

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

ALLAH

AU-DESSUS DU TEMPS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

97

29 janv. au 4 fév. 2026

Le Billet du Recteur

QUAND LES MOTS TRAHISSENT LA RÉPUBLIQUE

LE RENOUVELLEMENT DE LA RELIGION ET LE CYCLE DES CENT ANS

DU TEMPS D'EL-JAZARI AU TEMPS DE LA SMART WATCH

IQRADAI

97







Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

QUAND LES MOTS TRAHISSENT LA RÉPUBLIQUE

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

**IMMIGRATION : LA RÉALITÉ FRANÇAISE
FACE AUX SIMPLIFICATIONS DANGEREUSES**

PAR NOA ORY

p. 16

Contribution

LA GUERRE, UN MAL NÉCESSAIRE ?

PAR RACHID AZIZI

p. 18

Laïcité

**LA LAÏCITÉ FRANÇAISE ORGANISE LE TEMPS
SOCIAL ET POLITIQUE**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

**TEMPS FRAGILES, POUVOIRS IMPOSÉS :
LA GÉOPOLITIQUE DES CIVILISATIONS**

PAR AMINE BENROCHD

p. 24

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2026

p. 30

Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI

**LE DEVOIR DU MUSULMAN ENVERS LA SOCIÉTÉ
- PARTIE 4**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 30

Le Coran m'a appris

À JURER PAR LE TEMPS

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 32

Le Saviez-vous ?

**AVANT QUE L'INSTANT NE COMMENCE À PASSER,
DIEU ÉTAIT SANS COMMENCEMENT**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 33

Regard fraternel

DU TEMPS D'EL-JAZARI

AU TEMPS DE LA SMART WATCH

PAR NASSERA BENAMRA

p. 37

Récits célestes

ALLAHOU AKBAR : ENTRE LES DONNÉES

LINGUISTIQUES ET LA SIGNIFICATION

THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 41

Découvrions-là

LE JEUNE MUSULMAN

FACE À LA RELATIVITÉ DU TEMPS

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 43

Résonances abrahamiques

DIEU EST-IL « NOTRE PÈRE » ?

PAR RAPHAËL GEORGY

p. 45

Invocation

**“TOI QUI ES AU-DESSUS DU TEMPS
ET DE SES CHAÎNES”**





p. 46

Le Hadith de la semaine

**LE RENOUVELLEMENT DE LA RELIGION
ET SON LIEN AVEC LE CYCLE DES CENT ANS**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 48

Le vrai du faux

**'LA VIE D'ICI-BAS N'EST QU'UN INSTANT : FAIS-EN
UN INSTANT D'OBÉISSANCE. L'ÂME ÉTANT AVIDE :
ÉDUQUE-LA AU CONTENTEMENT'**

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 50

Mizan El-Qadhaya

**SENS DU TERME « QARN » DANS LE CORAN
ET LA SUNNA**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 52

A la découverte des mosquées du monde

**LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ
LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE
DE NOTRE MOSQUÉE**

PARTIE 10

PAR NASSERA BENAMRA

p. 55

A la découverte des mosquées du monde

**LA GRANDE MOSQUÉE DE CORDOUE :
QUAND LA PIERRE PRIAIT**

PAR NOA ORY

p. 61

Les Mots voyageurs

BADIANE

PAR NOA ORY

p. 64

Plumes en éveil : un livre coup de cœur

LES TACTIQUES DE CHRONOS
ÉTIENNE KLEIN

p. 65

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 66

Le citation de la semaine

"NOUS APPELONS NOTRE AVENIR"

MARCEL PROUST

p. 67

Événement à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS







n°96

Le billet du Recteur

QUAND LES MOTS TRAHISSENT LA RÉPUBLIQUE

Il est des mots qui ne relèvent pas de la simple maladresse. Des mots qui ne sont pas seulement excessifs, mais révélateurs. Des mots qui disent, malgré eux, l'état moral d'un pays. Employer aujourd'hui le terme de rafle pour évoquer une politique d'interpellation massive d'étrangers n'est pas une erreur de langage. C'est une faille de mémoire. Ce mot n'est pas neutre. Il n'a jamais été neutre.

En France, il est lesté d'une histoire précise, tragique, irrévocable. Il désigne l'arrestation collective, arbitraire, fondée non sur les actes mais sur les catégories. Il appartient à ce vocabulaire qui, une fois prononcé, convoque immédiatement les wagons, les camps, la déshumanisation administrative.

On objectera qu'il s'agit d'une acceptation « strictement lexicale ».

C'est oublier que la langue n'est pas un dictionnaire.

La langue est une mémoire vivante.

Mais plus grave encore que le mot, il y a ce qu'il charrie. Associer l'idée de rafle à celle d'« asociaux » lorsqu'on parle d'étrangers sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) c'est franchir un seuil. Car le terme asocial n'est pas descriptif. Il est disqualifiant. Il retire à l'individu sa complexité, son histoire, parfois même sa dignité. Il prépare les esprits à l'exception, à l'arbitraire, à la brutalité justifiée.

Or la réalité est infiniment plus nuancée et infiniment plus humaine.

Les étrangers concernés par des OQTF ne constituent ni un bloc homogène ni une catégorie morale. On y trouve des Européens, y compris britanniques, expulsés pour des motifs administratifs ou politiques. On y trouve des étudiants, parfois en médecine, en sciences politiques, en ingénierie, engagés dans des parcours universitaires reconnus, mais rattrapés par des rigidités préfectorales que la justice finit souvent par corriger. On y trouve des médecins hospitaliers, des chercheurs, des travailleurs qualifiés, suspendus à des procédures qui ignorent parfois leur insertion réelle.

Les chiffres disponibles pour 2025 confirment ce que l'expérience humaine rend évident : la France n'est pas submergée. Les étrangers représentent environ 6 % de la population, les immigrés moins de 12 %. Près de 40 % des immigrés sont d'origine européenne. L'immigration étudiante, strictement encadrée, représente une part significative et bénéfique de la mobilité inter-nationale. Les politiques de contrôle et d'éloignement se sont durcies. Les naturalisations reculent. Le récit d'un État désarmé face à une invasion est un mythe commode, mais un mythe dangereux.

Pourquoi alors ce glissement du langage ?

Pourquoi cette tentation de l'amalgame ?

Parce que le climat actuel l'autorise.

**Le récit d'un État désarmé
face à une invasion
est un mythe commode,
mais un mythe dangereux.**

”



Nous vivons une époque où la peur a pris la place du discernement. Où la complexité est vécue comme une menace. Où l'on préfère désigner des groupes plutôt que traiter des situations. Ce n'est pas un hasard si ce durcissement s'opère au moment même où

les fractures sociales s'approfondissent, où les inégalités se creusent, où la promesse républicaine peine à tenir ses engagements.



Stigmatiser l'étranger devient alors une facilité politique.

Stigmatiser l'étranger devient alors une facilité politique. Une manière de déplacer l'angoisse. Un raccourci commode pour éviter de nommer les véritables causes du malaise.

Le regretté Stéphane Hessel rappelait que l'indignation n'est juste que lorsqu'elle est fondée sur le respect de l'autre et sur la fidélité aux principes. La République française ne s'est pas construite sur la peur, mais sur le droit. Non sur la suspicion collective, mais sur la responsabilité individuelle. Non sur l'assignation, mais sur l'égalité devant la loi.

Ce qui inquiète aujourd'hui n'est pas qu'un homme ait prononcé des mots excessifs.

Ce qui inquiète, c'est que ces mots aient pu être dits, entendus, débattus, parfois défendus, sans provoquer immédiatement un sursaut collectif.

Car lorsqu'un pays commence à banaliser le vocabulaire de l'exception, il prépare, souvent à son insu, l'exception elle-même.

Mais précisément parce que les mots ont un poids, la réponse ne peut être tiède.

Lorsqu'une parole de cette nature émane non d'un polémiste ordinaire, mais d'un membre du Conseil d'État, elle engage bien davantage qu'une opinion personnelle. Elle engage une institution qui incarne, depuis plus de deux siècles, la continuité de l'État de droit, la protection des libertés publiques, l'équilibre délicat entre la puissance administrative et les droits des individus. Le Conseil d'État n'est pas un espace d'expression comme un autre : il est un lieu d'exigence, de retenue, de responsabilité accrue.

C'est pourquoi la sanction, si elle intervient, ne peut être purement symbolique. Elle doit être exemplaire non par esprit de punition, mais par souci de cohérence républicaine. Exemplaire, parce qu'elle rappelle que la déontologie n'est pas une clause décorative, mais le socle même de la légitimité juridictionnelle. Exemplaire, parce qu'un juge administratif fût-il conseiller ne peut se permettre d'employer un vocabulaire qui heurte frontalement les principes de dignité, d'égalité et de proportionnalité qu'il est précisément chargé de défendre.



Il y va de l'honneur de l'institution.

Non d'un honneur abstrait ou corporatiste, mais de cet honneur discret qui tient à la confiance des citoyens. Le Conseil d'État ne peut demeurer silencieux lorsque l'un des siens fragilise, par ses propos, la frontière essentielle entre la rigueur du droit et la brutalité du langage. Laisser passer serait accepter qu'une parole d'exception s'installe au sommet même de l'État de droit. Agir, au contraire, c'est réaffirmer que la République ne transige pas avec ses propres exigences surtout lorsqu'elles sont mises à l'épreuve par ceux qui ont mission de les incarner.

Il ne s'agit pas de nier les difficultés, ni de renoncer à l'autorité de l'État. Il s'agit de refuser que la fermeté se transforme en brutalité, que la loi devienne un instrument de désignation, que la mémoire soit convoquée à contresens.

Résister, aujourd'hui, ce n'est pas crier plus fort. C'est rappeler, calmement, que les mots engagent. Que l'histoire regarde.

Et que la dignité humaine n'est pas négociable.

Il s'agit de refuser
que la fermeté
se transforme
en brutalité.



À Paris, le 3 février 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



IMMIGRATION : LA RÉALITÉ FRANÇAISE FACE AUX SIMPLIFICATIONS DANGEREUSES

PAR NOA ORY

Le débat français sur l'immigration souffre d'un mal ancien : la confusion. Confusion des mots, confusion des chiffres, confusion des réalités. A force de superposer des catégories différentes : immigrés, étrangers, demandeurs d'asile, étudiants, clandestins, on finit par produire un récit globalisant, souvent anxiogène, rarement fidèle aux faits. Les premiers chiffres disponibles pour l'année 2025, publiés par les services statistiques du ministère de l'Intérieur, invitent pourtant à un examen plus calme, plus précis, et sans doute plus salutaire.

Une présence étrangère mesurée et stable

Contrairement à l'idée d'une « submersion », la part des immigrés et des étrangers en France demeure structurellement stable. Les étrangers représentent environ 6 % de la population, et les immigrés, y compris ceux ayant acquis la nationalité française, moins de 12 %. Ces proportions n'ont rien d'exceptionnel au regard des grandes démocraties européennes.

Il s'agit là d'un point essentiel : la France n'est pas un pays en situation de rupture démographique. Elle reste dans une moyenne occidentale, marquée par une immigration ancienne, étalée dans le temps, et largement intégrée.

Une immigration d'abord européenne

C'est sans doute l'élément le plus absent du débat public. Près de 40 % des immigrés vivant en France sont originaires d'Europe, et environ un quart proviennent de l'Union européenne.

Portugais, Italiens, Espagnols, Britanniques, Belges ou Roumains constituent une part centrale de la population immigrée.

Or cette immigration européenne, massive et durable, est rarement perçue comme telle. Elle ne suscite ni inquiétude ni polémique. Elle disparaît du mot immigration, comme si celui-ci avait été progressivement réservé à d'autres origines. Cette dissociation silencieuse est au cœur du malaise français.

Les flux de visas : une géographie éloignée des fantasmes

L'analyse des visas délivrés en 2025 confirme ce décalage. La France a accordé près de trois millions de visas, dont l'écrasante majorité sont des visas de court séjour. Les principaux pays bénéficiaires sont : la Chine, l'Inde, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et ... le Japon. Les pays du Maghreb apparaissent plus loin dans les statistiques, et les visas délivrés à leurs ressortissants relèvent majoritairement de la mobilité étudiante ou familiale, non de l'immigration irrégulière. Il est difficile, à la lecture de ces chiffres, de soutenir l'idée d'une immigration principalement africaine ou musulmane submergeant la France.

Les étudiants étrangers : une réalité méconnue

L'immigration étudiante constitue aujourd'hui l'un des principaux vecteurs de mobilité internationale. En 2024-2025, les étudiants étrangers représentent environ 12 % des effectifs de l'enseignement supérieur français. Ils sont majoritairement inscrits en master ou

en doctorat, et contribuent au rayonnement académique et scientifique du pays. Leur présence est encadrée, conditionnée à des ressources et à la réussite universitaire, et souvent temporaire. Assimiler cette population à une immigration « subie » relève davantage du réflexe idéologique que de l'analyse.

Titres de séjour et contrôle : une politique plus restrictive qu'on ne le dit

Autre élément fréquemment déformé : l'action de l'État. En 2025, la hausse globale des titres de séjour est principalement liée à des protections humanitaires temporaires, en particulier dans le contexte de la guerre en Ukraine et de crises internationales majeures.

Dans le même temps :

- les titres économiques diminuent,
- les titres dits « talent » reculent,
- les régularisations exceptionnelles sont en baisse.

La politique migratoire française n'est donc ni laxiste ni désarmée. Elle est au contraire de plus en plus sélective, parfois au prix de lourdes humaines et administratives.

Immigration irrégulière : une action accrue, loin du laxisme

Les chiffres de 2025 montrent également une augmentation nette des éloignements et des interpellations d'étrangers en situation irrégulière. Les nationalités concernées sont diverses, y compris européennes. Là encore, la réalité administrative est plus complexe que le récit simplifié d'un État impuissant.

Nationalité française : une exigence renforcée

Enfin, les acquisitions de la nationalité française sont en recul. Les naturalisations par décret diminuent, et les conditions d'accès linguistiques, civiques, économiques, ont été renforcées. La présence importante de Français d'origine africaine parmi les nouveaux naturalisés reflète d'abord une histoire longue, marquée par la colonisation et les migrations de travail du XXe siècle. Elle ne saurait être interprétée comme le signe d'un basculement récent.

Une question qui dépasse les chiffres

À l'issue de cet examen, une conclusion s'impose. Le débat français sur l'immigration est moins un débat sur des flux qu'un débat sur la représentation de l'altérité. Certaines mobilités sont perçues comme naturelles, presque invisibles. D'autres deviennent immédiatement problématiques, même lorsqu'elles sont quantitativement limitées et juridiquement encadrées. Ce déséquilibre n'est pas sans danger. Il alimente les crispations identitaires, détourne l'attention des véritables enjeux sociaux, et fragilise l'idéal républicain d'égalité. Jean Daniel écrivait que le rôle du journaliste était de « *refuser les passions tristes sans renoncer à la lucidité* ». Les chiffres de l'immigration en 2025 invitent précisément à cela : moins de fantasmes, plus de raison ; moins de peur, plus de vérité.



La guerre, un mal nécessaire ?

PAR RACHID AZIZI

La question du « mal nécessaire » s'inscrit aujourd'hui dans un cadre profondément transformé. Les sociétés humaines disposent de connaissances historiques abondantes, de technologies avancées et d'une compréhension fine des mécanismes qui conduisent aux conflits. Elles font aussi face à un enjeu vital commun : la préservation des conditions de vie de l'espèce humaine dans un monde marqué par la raréfaction des ressources, la dégradation des écosystèmes et l'augmentation des tensions liées à l'accès à l'eau, à l'énergie et aux terres habitables.

Ce contexte devrait logiquement orienter l'action collective vers la coopération, la stabilisation et la gestion partagée des ressources. Il offre un horizon clair : assurer la survie et la continuité des sociétés humaines. Pourtant, la guerre conserve une place centrale dans les stratégies des États, souvent présentée comme un moyen de sécuriser des intérêts économiques, d'accéder à des ressources ou de maintenir une position dominante dans un ordre mondial instable.

L'analyse des conflits passés apporte pourtant un enseignement constant. Les guerres du XX^e siècle, loin d'avoir produit un ordre durable, ont engendré chaos, destructions massives et déséquilibres prolongés. Les tentatives de stabilisation par la contrainte, qu'elles soient militaires ou économiques, ont nourri des cycles de revanche et d'escalade. La connaissance de ces enchaînements n'a jamais fait défaut. Elle a souvent été mobilisée pour justifier l'idée que cette fois, les erreurs seraient évitées, les effets maîtrisés, les conséquences contenues.



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

La guerre mondialisée contemporaine s'inscrit dans cette continuité. Les mécanismes restent lisibles : pression économique, fragilisation durable des sociétés, discours de souveraineté ou de réparation, puis recours à la force présenté comme une réponse contrainte. Les moyens ont évolué, les interdépendances se sont accrues, mais la logique demeure. La guerre agit par désorganisation progressive des sociétés, en affectant directement les populations civiles à travers l'énergie, l'alimentation, les infrastructures et les échanges. Dans ce cadre, la quête de richesses territoriales ou de ressources stratégiques apparaît comme une réponse de court terme à des déséquilibres économiques profonds. Elle profite principalement aux États militairement dominants, tout en exposant des peuples entiers à l'instabilité, à la précarité et à la violence. Les sociétés concernées aspirent

pourtant majoritairement à la sécurité, à la paix et à des conditions de vie stables, bien plus qu'à l'extension des rapports de force.

La question du « mal nécessaire » prend alors une dimension nouvelle. Elle invite à interroger le sens donné à l'action politique dans un monde où les défis essentiels exigent une mobilisation collective. La lutte pour l'accès aux ressources, lorsqu'elle s'exprime par la guerre, entre en tension directe avec la nécessité de préserver ces mêmes ressources sur le long terme. Elle détourne des moyens considérables — humains, financiers, industriels — qui pourraient soutenir des stratégies de coopération, d'adaptation et de prévention.

Le réchauffement climatique illustre cette contradiction sans en constituer l'unique expression. Il rappelle que les menaces contemporaines dépassent les frontières et rendent illusoire toute réponse strictement nationale ou militaire. La survie humaine dépend dèsor-mais de la capacité des États à coordonner leurs efforts, à stabiliser les régions fragiles et à réduire les facteurs structurels de conflit.

Dans cette perspective, faire nation dépasse le cadre de l'État. Cela suppose de reconnaître une appartenance commune à une humanité confrontée à des risques partagés. La paix durable devient une condition de l'épanouissement humain, non par idéal moral, mais par nécessité pratique. Elle permet de concentrer les énergies sur ce qui fait sens : la préservation des conditions de vie, la transmission aux générations futures et la gestion responsable d'un monde aux ressources limitées.

La question posée par notre époque n'est donc pas de savoir si la guerre peut être qualifiée de « mal nécessaire », mais de comprendre ce que révèle sa persistance. Elle révèle une difficulté à rompre avec des logiques anciennes, malgré la connaissance accumulée de leurs effets destructeurs. Elle révèle surtout un écart croissant entre les moyens dont dispose l'humanité et l'usage qu'elle en fait. Donner sens à l'action collective consiste aujourd'hui à réduire cet écart, en faisant de la coopération et de la paix les conditions premières de la survie humaine.





Laïcité ~

50 | LA LAÏCITÉ FRANÇAISE
ORGANISE LE TEMPS SOCIAL ET POLITIQUE

Par Cheikh Khaled Larbi

Les époques parlent fort, puis se taisent. Les lois s'écrivent, se corrigent, se remplacent. Dieu, Lui, demeure lorsque les mots d'ordre s'effacent. La laïcité française organise le temps social et politique. Elle régule la coexistence, fixe un cadre commun, garantit la neutralité de l'État face aux convictions. Elle est une construction historique, née d'un contexte précis, façonnée par des conflits, des compromis et des évolutions successives. A ce titre, elle appartient pleinement au temps. La foi religieuse, quant à elle, n'administre pas la cité. Elle inscrit l'homme dans une verticalité morale qui excède les époques. Elle ne concurrence pas la loi civile, mais rappelle que toute norme humaine est relative, provisoire et perfectible. Il n'y a pas nécessairement contradiction.

LA LOI HUMAINE ÉVOLUE AVEC LES SOCIÉTÉS

La conscience croyante se réfère à des principes qu'elle estime durables. La tension naît lorsque l'une prétend absorber l'autre. La laïcité devient fragile lorsqu'elle cesse d'être un cadre pour devenir une idéologie. Lorsqu'elle n'organise plus la pluralité, mais prétend la normaliser. Lorsqu'elle ne protège plus la liberté de conscience, mais cherche à la discipliner.

LES DÉBATS CONTEMPORAINS EN OFFRENT DES SYMPTÔMES INQUIÉTANTS

Lorsque des voix médiatiques en appellent à des mesures de type « rafle » pour traiter la question migratoire, ce n'est ni la laïcité ni le droit qui s'expriment, mais une peur collective cherchant un exutoire. Lorsque des campagnes s'acharnent contre l'alimentation halal, pratique licite et encadrée, ce n'est pas la neutralité qui parle, mais une obsession identitaire déguisée en rationalité. Ces dérives ne relèvent pas d'un excès de religion, mais d'un présentisme politique : la croyance que l'émotion du moment peut fonder durablement la loi. Hannah Arendt avertissait déjà que le danger apparaît lorsque l'espace public cesse

d'être gouverné par le jugement pour être dominé par la réaction immédiate. Montesquieu rappelait que les lois doivent être adaptées aux peuples, aux climats et aux temps, mais qu'elles perdent toute légitimité lorsqu'elles oublient la dignité humaine. Or, toute norme qui sacralise l'instant, finit par se retourner contre elle-même.

Le musulman en France vit ainsi une tension particulière, mais féconde. Il respecte le cadre juridique commun. Il reconnaît l'autorité de la loi civile. Mais il refuse d'absolutiser une époque, une majorité ou une idéologie passagère. Reconnaître que Dieu est au-dessus du temps permet précisément cela : ne pas idolâtrer le présent, ne pas sacraliser la peur collective, ne pas confondre légalité et moralité ultime.

Cette posture n'est ni une fuite ni une contestation permanente. Elle est une distance critique. Une manière de participer sans se dissoudre. D'obéir sans se soumettre intérieurement à l'arbitraire du moment.

Ibn Taymiyya soulignait que l'injustice devient la norme lorsque les sociétés oublient que le pouvoir est transitoire.

La foi rappelle que toute autorité humaine est limitée, et que le temps finit toujours par juger ceux qui prétendent lui donner raison. Ainsi, vivre sa foi dans un cadre laïque n'implique pas de renoncer à sa conscience. Cela implique de comprendre que la loi régit le vivre-ensemble, tandis que la foi garde ouverte la question du sens.

Et lorsque l'époque s'agit, lorsque les discours s'enflamment, lorsque le présent se croit éternel, la foi murmure calmement : ce qui crie aujourd'hui passera, ce qui est juste demeurera.

Temps fragiles, pouvoirs imposés : la géopolitique des civilisations

PAR AMINE BENROCHD

Le temps n'est pas neutre : il est façonné par le pouvoir

Les civilisations n'habitent pas le temps de manière égale. L'histoire ne se déploie ni à la même vitesse ni avec la même profondeur selon les sociétés. La géopolitique n'agit pas seulement sur les territoires ou les équilibres militaires : elle façonne les rythmes de la vie collective.

Certaines nations évoluent dans un temps continu, protégé par des institutions stables, permettant l'accumulation, la transmission et la projection. D'autres sont enfermées dans un temps haché par les crises, où chaque rupture impose l'urgence et empêche toute continuité. Le temps devient alors une ressource inégalement distribuée, presque un privilège stratégique.

Le Coran invite à interroger cette incapacité à comprendre le cours de l'histoire : « N'ont-ils pas parcouru la terre, de sorte qu'ils aient des cœurs pour comprendre et des oreilles pour entendre ? Ce ne sont pas les regards qui sont aveugles, mais les cœurs qui sont dans les poitrines. » (Coran, 22:46).

Les exégèses classiques insistent sur l'aveuglement spirituel face aux signes divins. Mais ce verset autorise aussi une lecture élargie : ne pas saisir le sens du temps que l'on traverse, c'est déjà se condamner à le subir. L'aveuglement n'est pas seulement moral ; il peut être historique.

Le pouvoir géopolitique comme maîtrise des rythmes

La domination moderne s'exerce de plus en plus par le contrôle des temporalités. Imposer un calendrier, retarder une reconstruction, prolonger une transition politique, maintenir un état d'exception : autant de formes de pouvoir qui agissent sur la durée plutôt que sur l'espace.



Ph © baehakainugroho

Les sociétés dominées vivent alors dans un temps sous la pression permanente de l'urgence, où l'avenir est constamment ajourné. À l'inverse, les centres de puissance s'offrent le luxe du long terme, de la planification, de la continuité institutionnelle, donnant le sentiment d'une stabilité historique malgré des tensions internes bien réelles.

Le Coran rappelle pourtant que cette distribution du pouvoir n'est jamais définitive : « Ainsi faisons-Nous alterner les jours entre les gens. » Coran, 3:140).

Révélé dans le contexte d'Uhud, ce verset inscrit la victoire et la défaite dans une loi historique plus vaste. Il rappelle que la domination n'est pas un droit naturel, mais une phase. L'alternance n'est pas automatique ; elle dépend de la capacité des sociétés à comprendre le moment qu'elles traversent et à y répondre avec justesse.

Temps islamique et temps capitaliste : deux logiques opposées

Le monde contemporain est structuré par un temps capitaliste et médiatique fondé sur l'accélération. Rentabilité immédiate, flux d'images, modes, émotions, injonction à la réaction permanente : tout concourt à réduire le présent à l'instant, et l'avenir à une projection spéculative. Ce temps-là consomme plus qu'il ne transmet, avant de passer aussitôt à autre chose.

Le temps islamique repose sur une logique différente. Il est scandé, non compressé ; orienté, non dissous. La salāt ordonne la journée, le Ramadan discipline le mois, le pèlerinage inscrit l'individu dans une mémoire millénaire. Ces pratiques ne sont pas de simples rites : elles constituent une architecture du temps qui résiste à l'accélération brute. Elles réintroduisent de la lenteur signifiante, de la répétition féconde, et une hiérarchie des priorités qui échappe au marché et à l'instantané médiatique.

Le monde musulman face à un temps fragmenté

Le monde musulman contemporain se trouve pris entre ces deux régimes temporels. D'un côté, un héritage spirituel qui valorise la durée,

la transmission et la patience ; de l'autre, un temps géopolitique imposé, souvent instable et discontinu. Colonisation, États fragilisés, conflits prolongés ont produit un présent perpétuel, où l'urgence empêche la maturation. Ce décalage nourrit soit la nostalgie d'un passé idéalisé, soit une course mimétique vers une modernité importée, sans enracinement réel.

Le Prophète ﷺ a décrit ce dérèglement comme un signe de perte de sens : « *L'Heure n'arrivera pas avant que le temps ne se raccourcisse : l'année sera comme un mois, le mois comme une semaine, la semaine comme un jour, et le jour comme une heure.* » (Rapporté par at-Tirmidhî, n°2332 ; hadith jugé authentique). D'autres versions authentiques, notamment chez al-Bukhârî, évoquent le rapprochement du temps comme signe de la Fin. Les savants y voient la disparition de la baraka : non pas moins d'heures, mais moins de fécondité dans le temps vécu.

Baraka et institutions : le temps comme dépôt collectif

La baraka - entendue ici comme une générosité durable du temps, des actes et des liens, au delà de leur seule efficacité immédiate - n'est pas une abstraction mystique ; elle se manifeste aussi dans les institutions. Une société dotée de

Ph © shironosov





baraka est une société capable de transmettre, de stabiliser, de rendre le temps fécond. Lorsque les institutions se disloquent, le temps se vide de sa substance. Les projets deviennent précaires, la mémoire se fragmente, l'avenir se réduit à la gestion de l'urgence.

Le Coran relie explicitement transformation intérieure et condition collective : « Allah ne modifie pas l'état d'un peuple tant qu'ils ne modifient pas ce qui est en eux mêmes. » (Coran, 13:11).

Modifier ce qui est en soi, c'est aussi restaurer un rapport sain au temps : réhabiliter la patience, la transmission, la responsabilité intergénérationnelle. Sans cela, aucune réforme politique ou économique ne peut s'inscrire dans la durée.

Reprendre le temps dans un monde qui se recompose

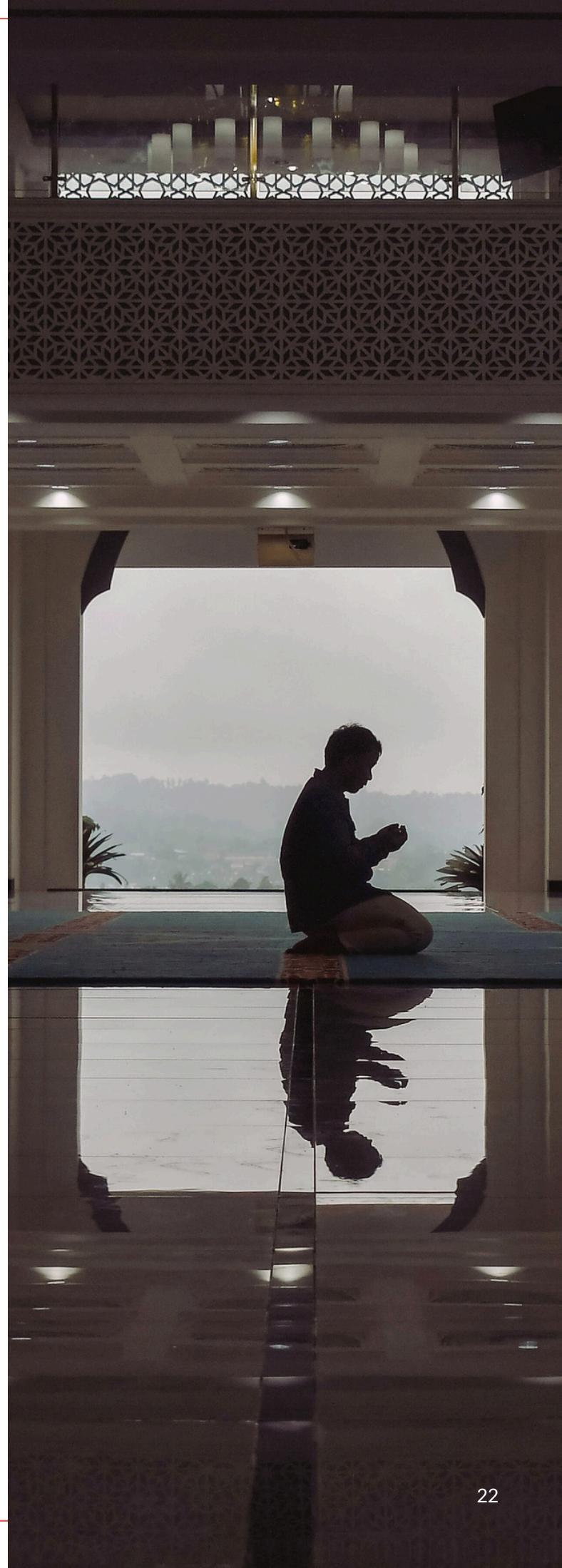
À l'heure où l'ordre mondial se fragmente, certaines sociétés voient leur temps scandé par les cessez-le-feu, les sanctions ou les cycles d'intervention. D'autres conservent la maîtrise de leur horizon. L'enjeu central n'est donc pas seulement la puissance, mais la capacité à durer.

Pour le monde musulman, la voie ne réside ni dans le repli nostalgique ni dans l'alignement mimétique, mais dans la reconstruction d'une temporalité habitée, consciente et transmise.

Et si reprendre le temps commençait par des gestes simples et profonds : rétablir la régularité de la salāt comme boussole, transmettre une mémoire vivante, bâtir des institutions qui durent malgré les pressions ?

La géopolitique restructure le temps des civilisations, mais elle n'en a pas le monopole. Le Coran et la Sunna rappellent que le temps est une amāna, un dépôt confié.

Lorsqu'il cesse d'être subi pour redevenir pensé, ordonné et fécondé par la baraka, le temps redévient un espace de sens — et peut-être, à nouveau, un lieu de civilisation.





GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Éditions terroir et compagnie à l'édification de la Grande Mosquée de Paris dans le quartier de la Gare. L'inauguration de la Grande Mosquée de Paris marquait le sacrifice des musulmans français pour la paix et la sécurité dans les valeurs de la République française.

Inaugurée le 10 juillet 1926, en présence du président de la République, M. Gaston Doumergue, la Grande Mosquée de Paris marqua le sacrifice des musulmans français pour la paix et la sécurité dans les valeurs de la République française.

Depuis cette époque, l'institution religieuse musulmane connaît un développement sans précédent dans le monde entier. C'est pourquoi la Grande Mosquée de Paris est devenue un symbole de paix et de fraternité entre les différentes confessions mondiales et le dialogue entre les cultures et les religions.

Ainsi, les musulmans, déterminés à promouvoir la paix et la fraternité entre les peuples, la Grande Mosquée de Paris reste toujours le berceau de la paix et de la fraternité.

PRIVÉ

PRIVÉ

Actualités

de la Grande Mosquée de Paris
du 29 janvier au 4 février 2026

29
janv.

'Musulmans en Occident' : parution des travaux du Groupe de réflexion sur l'adaptation du discours religieux, le 10 février 2026

Face aux manipulations et aux amalgames qui, en Occident, nourrissent l'idée d'une incompatibilité entre l'islam et les valeurs des sociétés occidentales, le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, a créé en 2023 un Groupe de réflexion sur l'adaptation du discours religieux musulman, qui se voulait « *informel, original dans sa composition, pluridisciplinaire et pluriconfessionnel* ».

Les résultats de cette démarche collégiale et unique seront publiés le 10 février 2026 aux éditions Albouraq, dans un ouvrage réunissant la Charte de Paris, un glossaire et les auditions de personnalités.

29
janv.

Le recteur aux vœux de la maire du 5e

Le recteur Chems-eddine Hafiz était présent aux vœux de Florence Berthout, maire du 5e arrondissement, dont la Grande Mosquée de Paris est un monument emblématique, et dans lequel elle vit harmonieusement depuis cent ans.

SOUS LA DIRECTION DE
CHEMS-EDDINE HAFIZ

MUSULMANS EN OCCIDENT

PRATIQUE CULTUELLE IMMUABLE,
PRÉSENCE ADAPTÉE



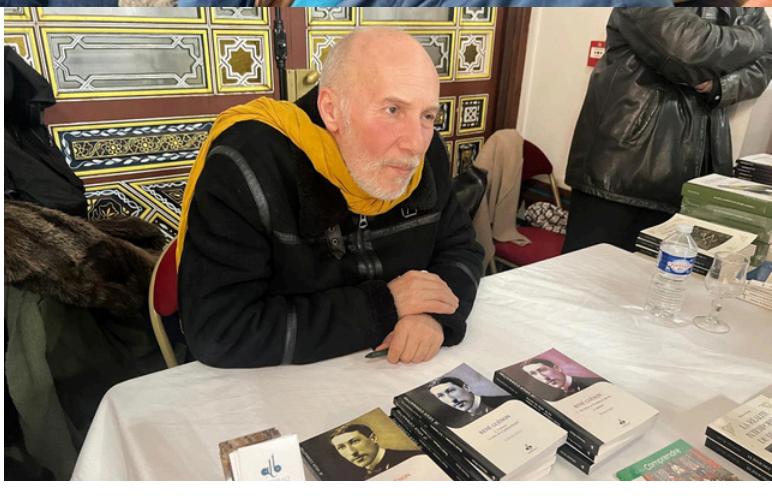
alb
ALBOURAQ





Le monde selon Guénon, par Slimane Rezki

29 janv. Salle comble pour la conférence de Slimane Rezki, organisée samedi dernier à la Grande Mosquée de Paris avec les éditions Albouraq, sur la vie et l'œuvre de René Guénon, qui éclairent toujours le besoin spirituel du monde contemporain.



Le recteur échange avec Dr Maan Al Hafiz

3 fév. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris a reçu, ce mardi 3 février, Dr Maan Al Hafiz, superviseur-directeur général du Fond culturel islamique de Genève et représentant de la Ligue islamique mondiale auprès des Nations unies.



Le recteur accueille les auditeurs de l'IHELMR

3 fév. Le recteur Chems-eddine Hafiz a tenu à saluer les participants de la formation « Religions et enjeux contemporains » de l'IHELMR, dirigé par Xavier Guézou, à l'occasion de leur conférence hebdomadaire sur l'islam, qui portait ce soir sur la finance islamique. L'IHELMR forme les décideurs et les acteurs de la vie publique sur des enjeux à l'interface des religions et de la société. La Grande Mosquée de Paris a le plaisir d'accueillir régulièrement ses activités et soutient son travail.





Ph © Guillaume Sauloup

4 fév. **Visite de courtoisie du nouvel ambassadeur d'Égypte**

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu l'honneur de recevoir la visite de S.E.M. Tarek Dahroug, nouvel ambassadeur d'Égypte en France, pour un échange sur les liens historiques et actuels entre son pays et notre institution.



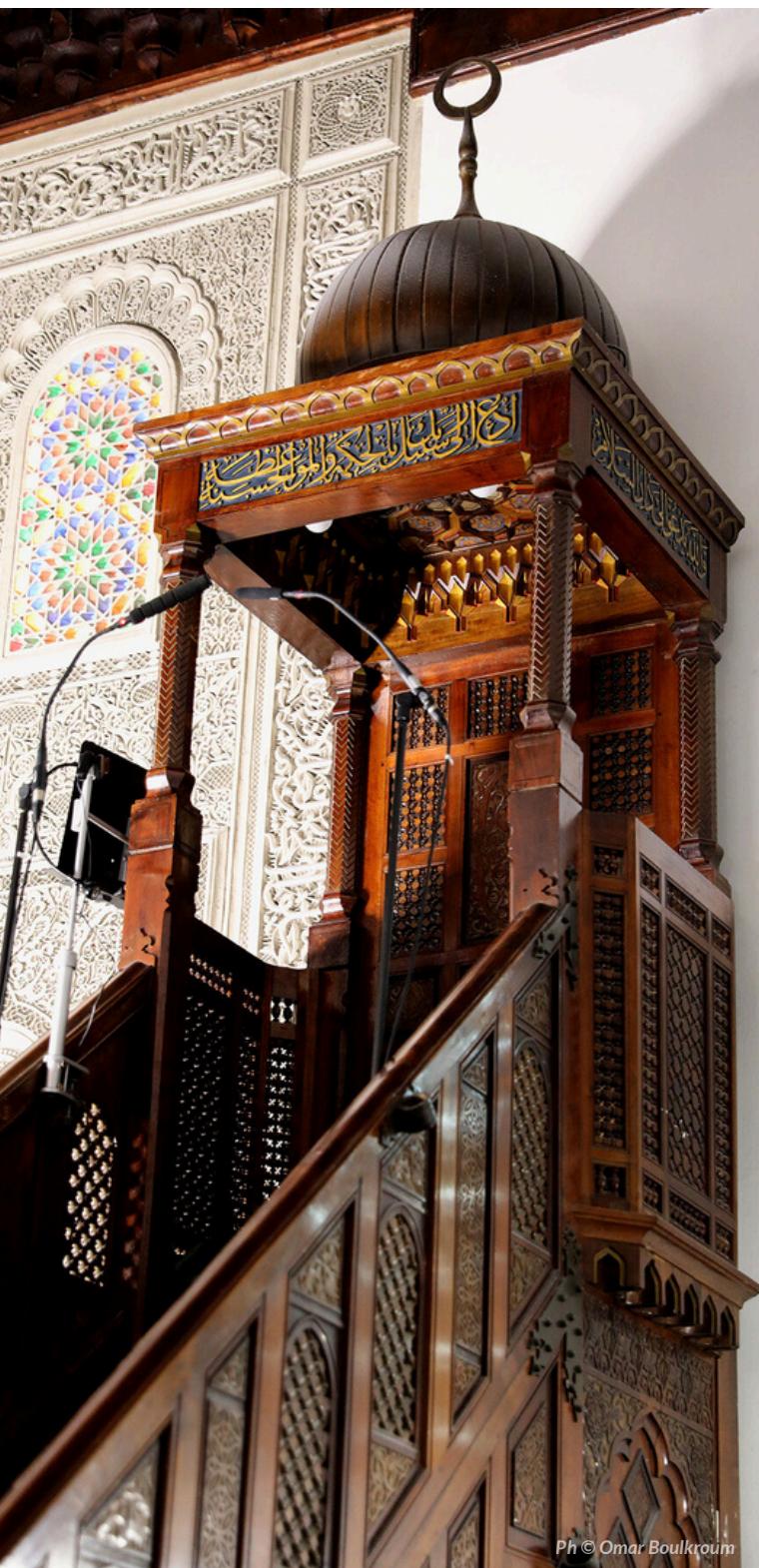
Ph © Omar Boulkroum

Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE
DU VENDREDI
LES DEVOIRS DU MUSULMAN
ENVERS LA SOCIÉTÉ - PARTIE 4

23
janv.

Par Cheikh Younes Larbi



Ph © Omar Boulkroum

Louange à Allah, Seigneur des mondes. Nous Le louons, implorons Son aide et Son pardon. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal de nos âmes et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, seul et sans associé, et j'atteste que Mohamed est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah prie sur lui, sur sa famille et sur ses compagnons.

Ô serviteurs d'Allah,
Le musulman, dans la société où il vit, et plus encore, en terre d'exil, n'est pas un simple individu préoccupé par ses droits. Il est porteur d'un message. À travers son comportement, on observe sa foi et l'on juge sa religion. C'est pourquoi il lui incombe d'orienter vers le bien, d'avoir un regard attentif sur ce qui est utile aux autres, une parole qui y conduit, et un cœur qui se réjouit lorsque ce bien est accompli, même par autrui.

Le Prophète ﷺ a dit : « Nul d'entre vous ne croit véritablement tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. ». Le bien n'est donc ni une propriété personnelle ni un motif de rivalité. Il est une mission à transmettre, une lumière à diffuser, un chemin à montrer. Celui qui guide vers le bien reçoit une récompense semblable à celui qui l'accomplit. Il n'est pas toujours possible d'aider soi-même, mais il est toujours possible d'orienter, de soutenir, d'indiquer la bonne voie. Et auprès d'Allah, la valeur de l'acte dépend de l'intention. Voilà le sens de la vraie piété : une foi qui se manifeste par l'action, la parole et le cœur.

Ô frères et sœurs,

Parmi les devoirs du musulman figure aussi le refus d'accaparer le bien. Combien de projets utiles sont restés à l'état d'idée, faute de sincé-



cérité ! Combien d'initiatives ont été étouffées par le désir d'en tirer seul le mérite ! C'est là une maladie du cœur qui nuit aux individus et affaiblit les sociétés. L'islam nous enseigne que l'essentiel n'est pas d'être vu, mais que le bien se fasse ; non d'être cité, mais que le besoin soit comblé, non d'être mis en avant, mais que la souffrance soit soulagée.

Le croyant doit également être un facilitateur. La dureté, la complication et la rudesse découragent les coeurs et étouffent les bonnes volontés. Allah dit : « Allah veut pour vous la facilité et ne veut pas pour vous la difficulté. » Et le Prophète ﷺ a dit : « Facilitez et ne compliquez pas, annoncez la bonne nouvelle et ne repoussez pas. »

La facilité n'est pas un abandon des principes, mais une sagesse dans la manière. L'âme humaine s'ouvre à la douceur et se ferme à la contrainte. Aïcha رضي الله عنها rapporte que le Prophète ﷺ ne choisissait jamais entre deux choses sans prendre la plus facile, tant qu'elle n'impliquait pas de péché. Ainsi était son équilibre : ferme dans les principes, doux dans la manière. L'islam est la religion de la mesure. Il place la fermeté là où elle est nécessaire et la douceur là où elle est utile. La sagesse consiste à donner à chaque situation la réponse qui lui convient.

Les hommes sont différents, comme l'a rappelé le Prophète ﷺ : certains sont comme l'or, d'autres comme l'argent. Il faut savoir discerner, comprendre, et agir avec justesse. Le noble reconnaît le bien et y répond avec loyauté, l'homme vil, lui, oublie le bienfait et trahit la confiance.

Ces enseignements nous rappellent l'importance du discernement dans nos relations. Le bien fait au noble renforce les liens, tandis que l'homme vil peut s'égarer malgré les bienfaits reçus.

Je dis cela, et je demande à Allah de me pardonner ainsi qu'à vous. Demandez-Lui pardon, Il est certes Pardonneur et Miséricordieux.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Parmi les devoirs du musulman figure l'attachement aux valeurs élevées et aux nobles aspirations. Il doit s'éloigner de la bassesse, des querelles futiles et des intérêts étroits. Il veille à la pureté de son intention, à la droiture de son objectif et à la noblesse de son comportement. Le Prophète ﷺ a dit : « Allah est Noble et Il aime la noblesse. Il aime les hautes vertus et déteste ce qui est vil. ». La bassesse consiste à s'attacher à ce qui est futile, à négliger la qualité, à s'enliser dans ce qui n'a ni valeur ni portée. Le croyant s'en éloigne, car sa foi l'élève. Parmi les pires comportements figure la réjouissance du malheur d'autrui. Elle révèle un cœur dur et une âme malade. Le Prophète ﷺ a dit : « Ne te réjouis pas du malheur de ton frère, de peur qu'Allah ne lui fasse miséricorde et ne t'éprouve à ton tour. »

Le croyant, lorsqu'il voit une personne éprouvée, prie pour elle. Lorsqu'il voit une faute, il conseille avec bienveillance. Lorsqu'il voit une chute, il ne s'en réjouit pas. Il sait que les situations changent et que nul n'est à l'abri de l'épreuve.

Ô serviteurs d'Allah,

Nous ne pouvons parler de valeurs sans penser aux opprimés de ce monde. Ghaza souffre encore sous le poids de l'injustice. Le Soudan traverse des épreuves douloureuses. Et ailleurs, tant d'innocents endurent dans le silence, connus d'Allah même s'ils sont oubliés des hommes. Notre devoir est de les porter dans nos invocations, de défendre la vérité, et de rester fidèles aux principes de justice, de miséricorde et d'humanité.

*Ô Allah, secours les opprimés où qu'ils soient.
Soulage les habitants de Ghaza, viens en aide au peuple du Soudan, et protège les faibles en tout lieu.*

Ô Allah, fais de nous des artisans du bien, des défenseurs de la justice et des porteurs de miséricorde.

Ô Allah, fais-nous atteindre le mois de Ramadhan et aide-nous à l'honorer comme il se doit.

Ô Allah, protège les pays des musulmans, protège la France et tous ceux qui y vivent, et accorde-leur sécurité, paix et vivre-ensemble.

Seigneur, accorde-nous une belle part ici-bas et une belle part dans l'au-delà, et protège-nous du châtiment du Feu.

Serviteurs d'Allah,

Allah ordonne la justice, la bienfaisance et l'assistance aux proches, et Il interdit la turpitude, le blâmable et l'injustice. Il vous exhorte afin que vous vous rappeliez.

Invoquez Allah, Il se souviendra de vous.

Remerciez-Le, Il vous accordera davantage. Et le rappel d'Allah est ce qu'il y a de plus grand.



Le Coran m'a appris

35 | À JURER PAR LE TEMPS

Par Cheikh Khaled Larbi

Par ce témoin silencieux qui ne s'achète pas.

*Par cette créature discrète
qui voit tout et oublie rien.*

*Le Coran jure par le temps, non pour le glorifier,
mais pour éveiller l'homme.*

« *Par le Temps ! L'homme est certes en perdition* »
Sourate El-'Asr

Ce serment n'est ni poétique ni symbolique : il est un avertissement. Le temps n'est pas un décor neutre dans lequel l'homme se déplace ; il est un acteur moral. Le Coran m'a appris que le temps observe. Chaque instant enregistre ce que l'homme fait de ce qui lui est confié. Rien n'est insignifiant, rien n'est perdu, rien n'est effacé. Le temps accumule les preuves.

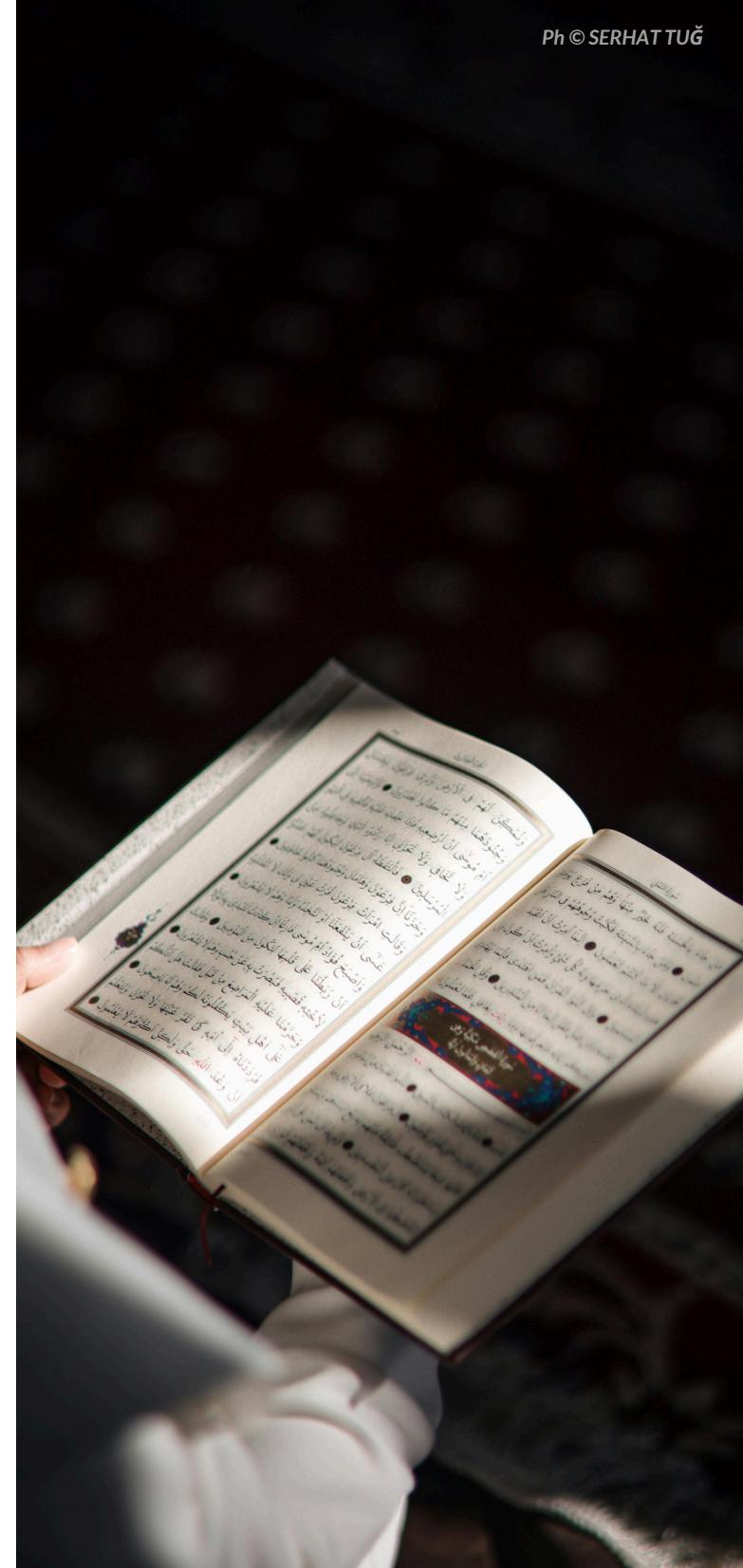
Il m'a appris que le temps accuse ou défend. Ce que l'homme pensait invisible devient témoignage.

Ce qu'il croyait banal devient argument. Chaque minute vécue sans conscience devient un poids, chaque minute habitée devient une lumière.

Ibn Taymiyya explique que le temps est le récipient des œuvres : il ne juge pas par lui-même, mais il transporte ce qui sera jugé.

Celui qui gaspille son temps n'a pas seulement perdu des heures, il a altéré sa propre réalité morale.

Ibn al-Qayyim va plus loin encore : il affirme que le temps est la vie elle-même, et que le dilapider revient à se dilapider soi-même.



Le Coran m'a appris que le temps n'est jamais vide. Il est soit rempli de présence, soit rempli d'oubli.

Soit il élève, soit il appauvrit. Il n'existe pas de neutralité temporelle. Même l'instant le plus ordinaire porte une charge spirituelle. Un regard, une parole, un silence, une intention : tout s'inscrit.

Le temps devient alors une écriture continue, dont l'homme est à la fois l'auteur et le sujet. El-Ghazali rappelle que l'erreur majeure de l'homme est de croire qu'il possède le temps, alors qu'il n'en est que le dépositaire. Chaque instant est un prêt, non une propriété. Le croyant lucide ne demande pas : « Combien de temps me reste-t-il ? », mais : « Qu'ai-je fait de ce qui m'a été confié ? »

Le Coran m'a appris aussi que le temps témoignera au Jour dernier. Il ne plaidera pas avec des mots, mais avec des faits. Les jours parleront. Les nuits répondront. Les instants oubliés se lèveront.

Cette conception bouleverse la hiérarchie des priorités. Elle rend suspecte l'obsession de la performance rapide. Elle relativise l'éclat ponctuel. Elle redonne valeur à la fidélité discrète.

Même des penseurs non musulmans ont reconnu cette singularité du Coran : un texte qui ne se contente pas de moraliser l'acte, mais qui moralise la durée. Il ne demande pas seulement quoi faire, mais comment habiter le temps.

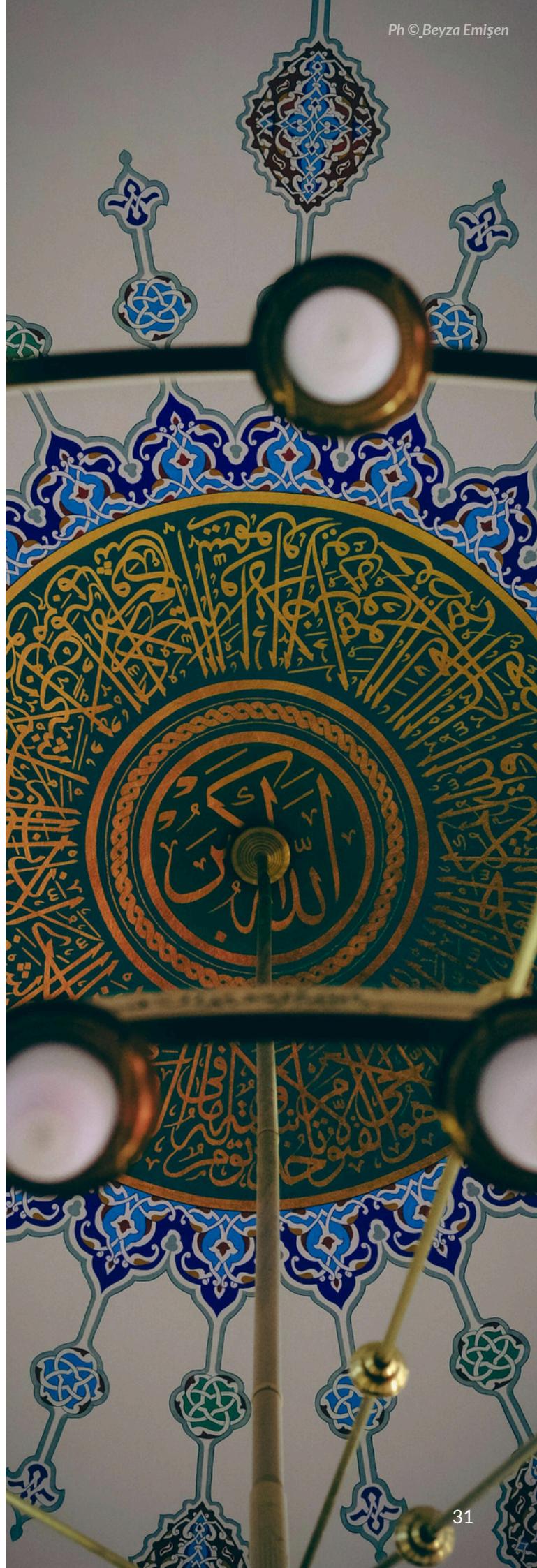
Celui qui sait que Dieu est au-dessus du temps comprend alors que chaque instant peut devenir sacré.

Non par sa longueur, mais par son orientation. Non par son intensité, mais par sa sincérité. Il apprend à marcher avec attention. A parler avec responsabilité. A agir comme si chaque minute comptait, parce qu'elle comptera.

Le Coran m'a appris que le salut ne se joue pas dans l'exceptionnel, mais dans la continuité. Dans la cohérence. Dans la persévérance silencieuse.

Et le texte se referme comme il s'est ouvert :

*Par le Temps qui passe sans se retourner,
Par l'homme qui choisit sans pouvoir revenir,
Par Dieu qui demeure,
Quand tout le reste disparaît*



LE SAVIEZ VOUS?

18

Par Cheikh Khaled Larbi

AVANT QUE L'INSTANT NE COMMENCE À PASSER, DIEU ÉTAIT SANS COMMENCEMENT

Avant que le passé ne s'éloigne et que le futur n'approche, Dieu existait sans succession. Le temps n'est pas une force souveraine, mais une créature parmi les créatures.

✓ Allah ﷺ est le maître absolu du temps

En islam, Allah ﷺ n'est ni soumis au passé, ni prisonnier du présent, ni dépendant du futur. Il n'est pas contenu par le temps, car c'est Lui qui le contient. Ce que l'homme découpe en heures, en années et en siècles n'est qu'un ordre créé, fragile, réversible. Le Prophète ﷺ a dit : « Ne maudissez pas le temps, car Allah est le Temps » (rapporté par Mouslim). Les savants ont unanimement expliqué que ce propos ne signifie nullement qu'Allah serait le temps, mais qu'il en est le Maître absolu, Celui qui en dispose librement.

✓ Allah ﷺ est avant et après le temps

Ibn Taymiyya précise que le temps fait partie des réalités créées (el-makhloûqât), et que Dieu existait pleinement avant son apparition, sans changement ni évolution. Avant que le temps n'existe, Dieu était sans

« avant ». Quand le temps disparaîtra, Dieu sera pas sans « après ». Le temps commence, Dieu ne commence pas. Le temps s'achève, Dieu ne s'achève pas. Cette vérité n'est pas abstraite. Elle transforme le regard sur l'épreuve, qui cesse d'être une injustice. Elle transforme l'attente, qui cesse d'être une punition. Elle transforme le retard, qui cesse d'être une humiliation. Même la mort change de statut. Elle n'est plus une fin brutale du temps, mais une sortie du temps vers Celui qui l'a créé.

✓ Saisir le temps offert par Allah ﷺ

El-Ghazali rappelait que l'angoisse humaine naît lorsque l'homme absolutise ce qui est relatif. Or le temps est relatif, et Dieu seul est absolu. Lorsque l'homme comprend cela, il cesse de se battre contre l'horloge et commence à habiter l'instant avec sens. Celui qui sait que Dieu est au-dessus du temps ne vit plus dans la panique du « trop tard », ni dans l'illusion du « plus tard ». Il vit dans la responsabilité du « maintenant ». Ceux-là marchent lentement dans un monde pressé, car ils avancent vers l'Éternel, et non vers l'urgence.

Regard fraternel

91 | DU TEMPS D'EL-JAZARI AU TEMPS DE LA SMART WATCH

Par Nassera Benamra

On passe nos journées à courir après le temps : un rendez-vous, une tâche, une prière, une pause qu'on repousse... Pourtant, regarder l'heure est devenu un geste si banal qu'on oublie qu'il cache une histoire fascinante. Si l'on se demande qui a inventé la montre, la réponse n'est pas un seul nom, mais un long chemin fait d'idées, d'essais et de transmission entre les civilisations. Des premières horloges anciennes jusqu'aux montres connectées capables aujourd'hui d'indiquer les heures de prière et de programmer l'adhan, c'est surtout une même réalité qui apparaît ... derrière chaque invention, il y a l'humain.

Qui a inventé la montre ?

Le mérite de l'invention des horloges mécaniques revient aux Chinois Liang Lingzan et Yi Xing, au VIII^e siècle. Mais ces horloges ne se sont vraiment répandues en Occident qu'au XIV^e siècle. Au Moyen Âge, elles étaient surtout utilisées dans les monastères pour organiser les horaires des prières.

La division des heures, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est le fruit de siècles de traditions, transmises de génération en génération à travers différentes civilisations. Des documents anciens montrent que les Pharaons ont inventé le premier système de mesure du temps, il y a environ 1500 ans avant Jésus-Christ.



D'autres documents historiques montrent que les Égyptiens avaient conçu un cadran solaire où l'ombre se projetait sur un demi-cercle divisé en 12 parties égales, chacune correspondant à une période précise, du lever au coucher du soleil.

En Europe, avec la Révolution scientifique aux XVI^e et XVII^e siècles, les horloges deviennent encore plus précises. Galilée imagine un premier mécanisme, et Christiaan Huygens invente la première horloge à balancier, capable de faire avancer les aiguilles automatiquement grâce à des rouages et un balancier.

L'horloge de Haroun el-Rachid et son impact en Europe

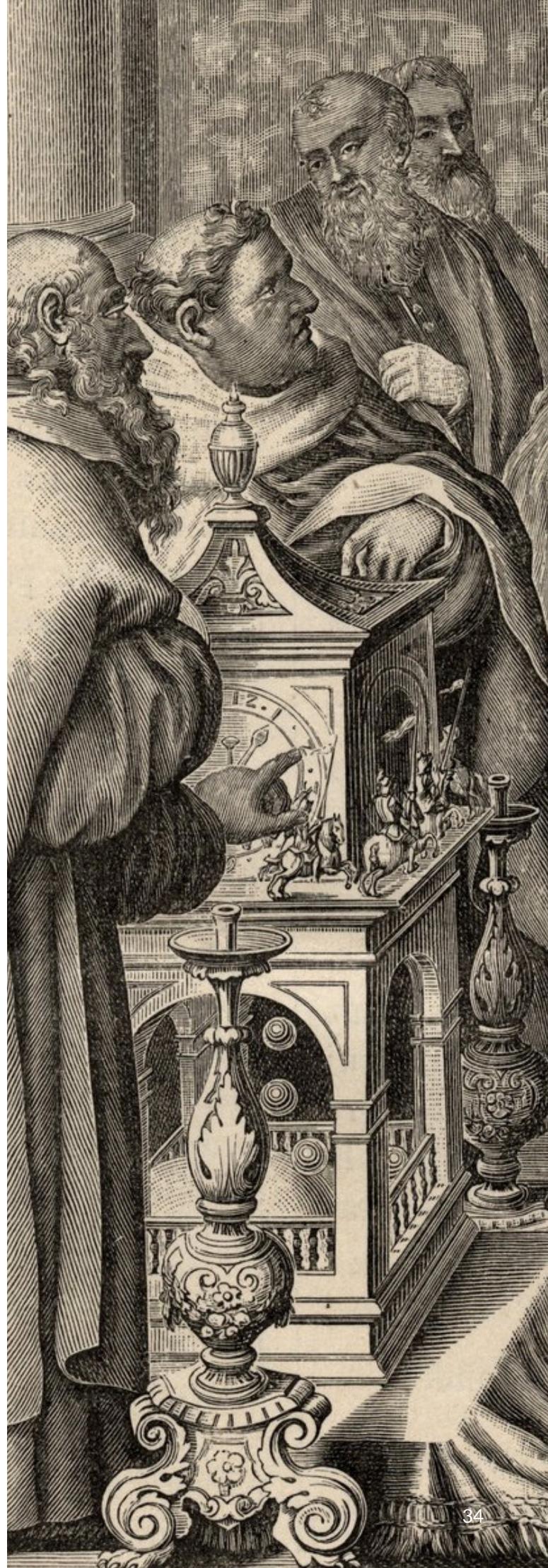
La civilisation arabo-musulmane, sous les califes, omeyyade et abbasside, a su concilier religion et sciences et développement urbain, formant une civilisation équilibrée entre la raison et la spiritualité. Les musulmans se sont beaucoup intéressés au calcul du temps afin de déterminer avec précision les horaires des prières et d'organiser la vie quotidienne. Cela a marqué le début d'une véritable évolution dans la fabrication de différents types d'horloges, dont certaines impressionnent encore les chercheurs aujourd'hui par la complexité de leur fonctionnement. Parmi les plus célèbres horloges arabes de l'histoire figurent l'horloge de Haroun el-Rachid, l'horloge de l'Eléphantet l'horloge Bouanania.

Au début du IX^e siècle, le calife abbasside Haroun el-Rachid envoie au roi des Francs, Charlemagne, une imposante horloge à eau. À son arrivée à Aix-la-Chapelle, les habitants se rassemblent pour admirer cette merveille. L'horloge, conçue par des artisans arabes, laissait tomber des boules métalliques sur une base en cuivre à chaque heure, produisant un son comparable à celui d'une cloche. Sa précision et son fonctionnement fascinent le roi et sa cour, au point qu'ils la considéraient comme un mystère insondable, attribué à de la magie ou à l'intervention du calife.

Cette anecdote illustre l'avancée scientifique des musulmans à cette époque, tandis que l'Europe découvrait ces techniques. L'histoire montre aussi les contrastes et similitudes entre civilisations, tout comme le monde arabe avait ses figures religieuses, philosophiques et politiques, l'Europe avait les siennes, avec des conflits et des violences qui, au fil des siècles, marquent profondément son histoire.

Badi' el-Zaman Ismaïl el-Jazari, l'inventeur des horloges

Il y a près d'un millénaire, Badi' el-Zaman el-Jazari (1136-1206), savant et ingénieur arabe de Diyarbakir, développe les premières formes de machines automatiques et de robots primitifs. Ses créations incluaient notamment



des jouets anthropomorphes et une fanfare flottante sur l'eau, où chaque personnage produisait le son d'un instrument de musique, destinés à divertir les invités du palais.

El-Jazari combinait ingéniosité mécanique, créativité et beauté. Ses machines étaient à la

fois fonctionnelles et esthétiques. Il perfectionna les horloges à eau, les automates musicaux, les pompes à double cylindre et les norias pour éléver l'eau, marquant une étape décisive dans le développement de la mécanique et de la robotique. Ses inventions ont influencé de nombr



reux savants européens, dont Léonard de Vinci, et ont préparé le terrain pour la révolution industrielle.

Son ouvrage majeur, *Le livre du savoir des dispositifs ingénieux* (1181), compile ses inventions en six catégories selon leur usage et leur conception, posant les bases des classifications mécaniques européennes de la Renaissance. Parmi ses horloges célèbres figurent l'horloge de l'éléphant, l'horloge du singe, l'horloge du musicien, et l'horloge du tireur d'élite, qui allient précision, innovation et charme visuel.

El-Jazari a ainsi changé la perception de l'énergie et du mouvement, en remplaçant l'usage traditionnel des animaux et de la force humaine par des mécanismes à roues et à engrenages, préfigurant les technologies modernes. Ses créations restent un symbole éclatant de la créativité scientifique et artistique du monde islamique médiéval.

Et la montre devient ce compagnon connecté

Les smart-watches ne sont pas nées d'un seul inventeur génial, mais d'une évolution numérique. Après des siècles à mesurer l'heure avec des horloges mécaniques, puis des montres électroniques, l'arrivée des capteurs, d'internet et des smartphones a transformé la montre en un objet vivant, presque un « compagnon ». A partir des années 2010, des ingénieurs et designers ont commencé à imaginer la montre non seulement comme un outil pour lire l'heure, mais comme une extension du corps. On parle de la montre qui écoute le cœur, suit les mouvements, affiche les messages, rappelle les rendez-vous, et s'adapte aux besoins culturels et personnels de chaque main. La smart Watch est le résultat d'un long chemin collectif, où la technologie rencontre la vie quotidienne et où le temps devient connecté à l'humain et à ses besoins vitaux.

De l'ombre d'un cadran solaire aux vibrations des atomes, l'homme n'a jamais cessé de chercher à dompter le temps, le temps qui lui organise sa vie.



Récits célestes

74 | ALLAHOU AKBAR : ENTRE LES DONNÉES LINGUISTIQUES ET LA SIGNIFICATION THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Par Cheikh Abdelkader Belabdli

Dans la conscience contemporaine, l'expression « *Allahou Akbar* » « *Allah est le plus grand* » n'est plus seulement une formule linguistique employée dans un cadre cultuel : elle s'est transformée, qu'on le veuille ou non, en un marqueur culturel chargé de connotations, particulièrement dans les sociétés occidentales. Le non-musulman l'entend souvent hors de son contexte doctrinal et sémantique ; elle se trouve alors réduite à un stéréotype, associée à la violence et à la peur, ou comprise comme un simple cri d'émotion plutôt que comme une proposition porteuse de sens. Or, dans sa structure originelle, cette formule n'est ni un slogan psychologique ni un discours politique. C'est une expression d'une densité philosophique remarquable, qui condense une vision entière du monde, de l'existence et du temps.

Du point de vue linguistique, « *Allahou Akbar* » est une phrase nominale composée d'un sujet et d'un attribut, l'attribut y étant un nom au comparatif/superlatif (*Ism ettafdîl*). Or, en arabe, ce type de forme n'atteint généralement sa pleine précision qu'avec la mention du terme de comparaison : plus grand que quoi ? plus fort que qui ? plus beau que quoi ? Ici, la formule apparaît selon un procédé singulier : le complément de comparaison est omis ; le terme par



rapport auquel s'établirait la supériorité n'est pas nommé. On ne dit pas : « *Allah est plus grand que le monde* », ni « *que l'univers* », ni « *que l'homme* ». La phrase est laissée ouverte, sans borne lexicale, sans plafond sémantique : elle échappe à toute clôture de sens, comme si la langue elle-même refusait d'enfermer la grandeur divine dans une mesure ou un vis-à-vis déterminé.

Ce retranchement n'est pas une faiblesse de construction ; en rhétorique arabe, c'est au contraire une ellipse délibérée qui vise l'absolu. Le sens n'est ni mesurable, ni circonscrit, ni refermé. Comme si la langue, en pleine conscience de ses limites, reconnaissait son incapacité à nommer le « domaine » où s'opère la comparaison, et choisissait donc de se taire à son sujet, en le laissant ouvert sur l'indéfini, voire sur l'infini. C'est là que la grammaire engendre d'elle-même la signification théologique, sans avoir besoin d'un appareillage théorique extérieur : *Allah est plus grand que*

tout ce qu'il est possible de concevoir, non pas plus grand que telle chose déterminée. Autrement dit, la formule ne place pas Allah en compétition avec un objet ; elle défait l'idée même d'un terme de comparaison susceptible de Le contenir. Elle proclame une grandeur qui dépasse le pensable, et, par un effet presque paradoxal, c'est précisément l'ellipse qui exprime le mieux, l'incommensurable.

Mais, dans le contexte occidental moderne, le problème est que l'expression est parfois comprise selon une implication erronée : comme si elle établissait une comparaison entre le Dieu des musulmans et d'autres divinités, ou entre une religion et une autre, voire entre un groupe et un autre. Or, dans sa signification première, telle que la porte la vision unitaire du monothéisme, la formule réfute précisément le principe même de la comparaison. Elle ne dit pas : « *notre Dieu est plus grand que vos dieux* », mais plutôt : le Dieu véritable n'entre pas dans une échelle. Il n'est ni mesurable, ni « concurrent », ni intégrable à une logique de classement élaborée par l'humain. Autrement dit, le comparatif n'est pas ici un outil de rivalité identitaire : il devient un moyen linguistique de signifier l'incommensurable, de rappeler que le divin ne saurait être inscrit dans un système de hiérarchisation humain.

De là, se comprend la portée philosophique de la formule : « Allahou Akbar » qui n'est pas une phrase de confrontation, mais une phrase de déconstruction. Déconstruction des absous artificiels : l'absolu de la puissance, l'absolu de l'histoire, l'absolu de l'homme, et jusqu'à l'absolu du temps lui-même. Car le temps, dans l'expérience humaine, est peut-être ce qui enferme le plus radicalement la conscience : avant et après, passé et futur, attente et perte. L'être humain ne perçoit l'existence qu'à travers le temps et il ne comprend le sens qu'à la mesure de la durée de sa présence au monde. Or, le Coran propose une conception radicalement différente : le temps n'est pas un cadre supérieur à l'existence, mais une composante de l'existence créée. La nuit et le jour, l'alternance, la durée, l'avancée même, tout cela relève du créé. Ainsi, Allah Le Très-

Haut, dit : « C'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune. Le temps n'est donc pas une scène éternelle sur laquelle se dérouleraient les événements ; il est, au contraire, l'une des créatures sur lesquelles les événements se produisent. » Autrement dit, ce n'est pas l'univers qui « habite » un temps absolu : c'est le temps qui fait partie de l'univers, et qui, comme lui, dépend de Celui qui l'a fait être.

Ici, deux récits coraniques mettent en scène, avec une force très particulière, une sorte de « franchissement » du temps lui-même. Le premier est celui de 'Ouzayr (Ezra) : passant devant une cité en ruine, il s'écrie : « Comment Dieu redonnera-t-Il vie à cela après sa mort ? » Alors Allah le fait mourir cent ans, puis le ressuscite. Lorsqu'il revient à lui, il croit n'être resté là « *qu'un jour, ou une partie de jour* ». Un siècle entier se trouve ainsi replié, dans son expérience consciente, en un seul instant de perception. Le long temps n'est plus vécu comme du temps ; il apparaît plutôt comme une sorte de « coupure » quasi illusoire à l'intérieur de l'expérience humaine.

Et le récit des Compagnons de la grotte est encore plus éloquent à cet égard. Ils dormirent trois cents ans, et en ajoutèrent neuf, puis se réveillèrent en se demandant : « *Combien de temps êtes-vous demeurés ?* ».



Ils répondirent : « Nous sommes restés un jour, ou une partie de jour. » Des siècles entiers se trouvent ainsi convertis, dans leur conscience, en une sensation presque instantanée. Le temps, tel que le Coran le donne à penser ici, n'apparaît pas comme une réalité absolue, il se révèle plutôt comme une expérience relative à l'intérieur de la création.

À la lumière de cela, « Allahou Akbar » devient une formule qui dépasse le seul registre de la puissance et de l'élévation pour toucher un sens plus profond : Allah est trop grand pour être contenu par la durée, trop grand pour être mesuré par l'instant, trop grand pour être saisi selon la logique du « avant » et du « après ». Autrement dit, dans la perspective coranique, Allah est au-delà du temps, non pas seulement au sens d'une hauteur « spatiale », mais au sens où Il n'est pas soumis à sa logique même. Le temps est une créature, et Allah en est le Créateur ; le temps est limité, tandis que Allah est absolu ; le temps change, tandis que Allah est éternel.

Et c'est ici qu'apparaît une fine nuance linguistique entre le fait de dire : « Allahou Akbar » et celui de dire : « Allah el-Akbar ». La première forme demeure ouverte, sans détermination ni limitation : elle ne referme pas le champ de la comparaison sur un objet particulier. La seconde, en revanche, du point de vue de la structure apparente, fait de « el-Akbar » un attribut défini ; elle suggère, surtout dans un contexte d'usage non islamique, l'existence d'un domaine de comparaison, ou d'un ensemble présupposé, au sein duquel ce qualificatif prendrait place.

Une objection linguistique légitime peut alors être soulevée : « el-Akbar » n'est-elle pas, ici, un qualificatif explicatif plutôt que comparatif, comme lorsque l'on dit « le Noble Coran » ou « l'illustre Compagnon », sans supposer pour autant l'existence de corans qui ne seraient pas nobles, ou de compagnons qui ne seraient pas illustres ? L'objection est fondée du point de vue de l'usage arabe, car, dans ce type de tournures, l'article défini « el- » peut servir à

Ph © Zehra Nur Sert





expliciter et à renforcer, mais non à comparer. Cependant, la nuance décisive ne réside pas dans la possibilité linguistique, mais dans l'effet sémantique en contexte : l'expression « Allah el-Akbar », bien qu'elle soit correcte du point de vue de la langue, laisse l'esprit d'un auditeur non musulman ouvert à l'hypothèse d'une pluralité ou d'une hiérarchisation. À l'inverse, la formule coranique et transmise « Allahou Akbar » est dépourvue de toute détermination : elle ferme la porte à la comparaison dès sa racine et coupe la voie à toute représentation de multiplicité ou de gradation. Elle ne se contente pas d'affirmer la grandeur : elle nie le cadre même dans lequel la grandeur pourrait être mesurée.

En ce sens, la question n'est pas seulement celle de la correction linguistique, mais celle d'un choix sémantique délibéré au cœur du discours de l'unicité. La langue autorise la forme définie, mais la Révélation a retenu la forme ouverte, car il ne s'agit pas ici de qualifier, mais de nier la limite elle-même. Il ne s'agit pas de dire : Allah est le plus grand au sein d'une échelle, mais de dire que l'idée même d'échelle ne lui est pas applicable.

C'est ici que la langue, la doctrine et la philosophie se rejoignent en un point unique : la grammaire ouvre la phrase à l'absolu, la doc-

trine remplit cet absolu de transcendance, et le Coran place le temps lui-même dans ce dont on nie la limitation et la mesure. Tout ce qui se mesure au temps, rapetisse ; tout ce qui effraie par sa longueur s'amoindrit ; tout ce qui pèse par l'attente est reconduit à sa juste proportion.

« Allahou Akbar » n'est donc pas une simple formule cultuelle, mais une construction cognitive complète : dans la langue, il y a suppression du cadre ; dans la doctrine, négation de la limite ; et, dans la philosophie coranique, déstabilisation de la structure même du temps.

C'est une phrase qui dit, sans crier : « *Allah n'est pas seulement plus grand que les choses, Il est plus grand que le temps qui rend les choses possibles dans notre conscience humaine limitée.* »

Ainsi, le sens boucle sa boucle : si le temps est la plus grande contrainte de la conscience humaine, alors « Allahou Akbar » est la formule coranique qui libère la conscience de cette contrainte. Ce n'est pas une information sur une hiérarchie, mais une proclamation de l'absolu : Allah, dans l'essence de la conception unitaire, est au-delà du temps ; aucun instant ne Le porte, aucun « avant » ni « après » ne Le limite ; c'est Lui, au contraire, qui tient le temps lui-même dans la prise de la création. ■



LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-là

18- LE JEUNE MUSULMAN FACE À LA RELATIVITÉ DU TEMPS

Par Cheikh Abdelali Mamoun

- Djeddi, Djeddi !
 - Oui hbibi, qu'est-ce qu'il y a, kheir inchallah, tu m'as l'air tout excité ! Que se passe-t-il ?
 - Rien de grave Grand-père, si ce n'est que je suis tombé sur un article qui parle du temps dans tous ses états, tu peux m'en dire plus s'il te plaît grand-père ?
 - En effet, une multitude de vocabulaires sont utilisés dans le Coran pour évoquer le temps sous toutes ses formes, il y a le mot DAHR qui signifie le temps qui s'écoule, ou ASR qui veut dire l'époque, le WAQT pour le moment, le AJAL qui est le terme fixé, le KHOULD qui signifie l'éternité ou tout simplement ESSÂ'A pour l'heure. Mais savais-tu qu'il existe un nom en arabe pour chacune des 24 heures qui divise le jour et la nuit ?
 - Ah bon ? Pour chaque heure, de minuit à midi et de midi à minuit ?
 - Eh oui, ce sont des noms associés à des phénomènes naturels dont voici la liste, selon le grand linguiste Abou Mansour Ethâ'aliby.
- Commençons par les heures de la nuit :
- 1- Le CHAFAQ, c'est lorsque les lueurs rouges apparaissent après le coucher du soleil.
 - 2- Le GHASSAQ, Lorsque le jour commence à tomber.
 - 3- La 3ATAMA est le début de la nuit et qui laisse apparaître les étoiles dans le ciel.
 - 4- La SADAFA, c'est la nuit lorsqu'elle s'obscurcit.
 - 5- La FAHMA de la nuit la plus sombre.
 - 6- La ZELLA est la nuit angoissante.
 - 7- La ZOULFA est la nuit qui enveloppe et cerne tout autour de soi.
 - 8- LA BOUHRA signifie la nuit dont la lumière de la lune est plus forte que celle des étoiles.
 - 9- Le SAHAR qui est le dernier tiers de la nuit durant lequel on consomme la collation du Sahour avant le Fajr.
 - 10- Le FAJR, lorsqu'apparaissent des lueurs blanches dans le ciel (début de l'heure de la prière).
 - 11- Le SOBH, Moment de la prière obligatoire.
 - 12- Le SABAH, c'est lorsque le soleil éclaire le ciel avant son apparition.
- Pour laisser place aux heures du jour :
- 13- le CHOUROUQ, qui est le lever du soleil à l'horizon.
 - 14- EI BOUKOUR qui est la période qui débute la matinée.
 - 15- EI GHOUWDWA est le moment où les gens commencent leurs activités.
 - 16- Le DOHA c'est lorsque le monde est totalement éclairé par le soleil.
 - 17- La HAJIRA est lorsque le soleil montant commence à chauffer l'air.
 - 18- La DHAHIRA, c'est lorsque l'ombre disparaît au Zénith et que la chaleur est la plus forte.
 - 19- Le RAWAH, c'est l'après-midi lorsque le soleil est passé à l'ouest (c'est l'heure du Dhohr).
 - 20- Le QASR, c'est lorsque le soleil s'élance vers l'ouest avant le 'Asr.





21- Le 3ASR, c'est le moment où l'ombre de toute chose à la même longueur ou le double de celle-ci, c'est aussi l'heure de la prière de l'3ASR.

22- Le ASSÎL, c'est l'heure où le soleil perd de son éclat.

23- Le 3ACHYA, c'est la fin de l'après midi avant le coucher du soleil.

24- Le GHOUROUB, au coucher du soleil.

Tous ces noms de moments ont été remplacés par des numéros que l'on retrouve dans les horloges modernes et anciennes.

– Et parmi ces moments, Y a-t-il des moments meilleurs que d'autres, selon les préceptes de l'Islam ?

– Oui bien sur, d'abord ces moments que tu croises tous les jours : Le SAHAR juste avant l'aube, lorsque notre Seigneur descend dans le ciel ce bas-monde pour exaucer nos prières et après chaque Adhane comme le rapporte un hadith du Prophète.

Il y a celle qui se dissimule le vendredi. C'est une heure durant laquelle le Seigneur exauce le souhait du croyant comme le rapportent les deux grands traditionnistes que sont El Boukhari et Mouslim.

Mais aussi lors de la nouvelle lune et lorsque la pluie tombe du ciel, comme le rapporte Abou Daoud. Il y a aussi ces temps que l'on ne vit qu'une seule fois par an, comme la nuit du Destin, cachée dans les dix dernières nuits de Ramadhan et qui valent plus que mille mois. Sans oublier le jour de Arafa qui est le 9 Dhoul El Hijja et son lendemain le jour de l'Aid, mais aussi, moins connu du grand public, cette nuit du 15 Chaabane que nous avons vécu lundi soir dernier et durant laquelle Allah l'exalté porte son regard sur la création : Il pardonne aux croyants, accorde un délai aux incrédules et délaissent les gens avec leur rancune jusqu'à ce qu'ils la délaissent. Rapporté par El Tabarani et jugé Bon par Cheikh El Albany.

– Ok Djeddi, mais le temps n'est-il pas relatif comme Albert Einstein l'a théorisé ?

– En effet, selon sa théorie, le temps s'écoule plus lentement pour un système en mouvement que pour un système fixe : c'est la dilatation du temps d'un système en mouvement. On dit que le temps est relatif.

Mais il n'a rien inventé ni découvert, Galilée au 16^{ème} siècle en parlait déjà et bien sûr, le Coran il y a 1400 ans. N'as-tu pas lu le verset 47 de la sourate El Hadj : « Et ils te demandent de hâter [l'arrivée] du châtiment. Jamais Allah ne manquera à Sa promesse. Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez ».

Et même un jour équivalent à 50 000 ans pour les anges qui montent au ciel à la vitesse de la lumière. (sourate 70, verset 4) : « Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est équivalente à cinquante mille ans. ».

Le Prophète nous rapporte qu'à la fin des temps, celui-ci ralentira, ou disons que les événements s'écouleront plus lentement. D'après Anas Ibn Malik (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « L'heure n'aura pas lieu tant que le temps ne se réduira pas, une année sera comme un mois, un mois sera comme une semaine, une semaine sera comme un jour, un jour sera comme une heure et l'heure sera comme le temps que dure ce qui sert à allumer le feu quand il est mis dans les flammes ». Rapporté par Tirmidhi et authentifié par Cheikh Albani.

Mon fils, saches que le temps est un don que tu ne dois pas laisser s'écouler vainement, car il est cher et même plus cher que l'argent et que tu le regretteras plus tard, car même l'argent ne peut acheter le temps. Ne pense pas comme un ignorant qui croit que profiter de sa jeunesse avant la vieillesse et de sa vie avant sa mort, consiste à suivre ses passions et ses envies mais en l'utilisant pour t'approvisionner en piété et adoration afin de plaire à ton seigneur qui te demandera des comptes pour chaque moment, et comment tu l'as utilisé ; C'est le conseil d'un vieux sage, mon p'tit chéri.

– Merci Djeddi pour toutes ces informations. Bon, moi je vais aller réviser mes leçons, ça sera déjà ça de gagné. Bisou Djeddi.





Ph © doidam10

Résonances abrahamiques

17 | DIEU EST-IL « NOTRE PÈRE » ?

Par Raphaël Georgy

Dieu est-il au-delà de tout ? L'usage chrétien d'appeler Dieu « Père » pourrait faire naître des doutes légitimes chez les musulmans. Mais cette prière, la seule laissée par Jésus dans la Bible, pourrait être une occasion de rapprochement entre croyants, si les termes sont bien définis.

« *Ils ont dit : "Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant !" Vous avancez là une chose abominable ! Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent* », lit-on dans le Coran (19, 88-90). L'image est forte et l'argument répété à plusieurs reprises. Mais au risque de surprendre, un chrétien peut tout à fait admettre cette critique. Si Jésus était « fils de Dieu » au sens biologique du terme, ce serait au mieux une incohérence théologique, au pire un blasphème.

Dès les débuts du christianisme, les chrétiens ne sont pas unanimes pour qualifier Jésus. La Bible, et plus précisément le Nouveau Testament des chrétiens, parle de Jésus en employant tour à tour des termes extrêmement variés. D'abord « Maître », « Rabbi », comme un enseignant de la Torah. Puis « Prophète de Nazareth », pour exprimer l'inspiration divine de son enseignement. Avant d'arriver à des termes plus forts, comme « Messie » (« Christ » en grec), ce qui signifie « Envoyé de Dieu ». Et finalement « Fils de Dieu », « Verbe éternel de Dieu » et « Seigneur ». La Bible témoigne que les hommes et les femmes qui ont côtoyé Jésus ont

avancé à tâtons pour comprendre qui il était. Et en effet, pour la majorité des chrétiens, Jésus a incarné une Parole divine et éternelle, le Logos. « Kalimatullah », comme dit le Coran.

La Bible rapporte que Jésus lui-même n'a jamais commandé aux chrétiens de s'adresser à lui-même dans leurs prières. La seule prière que Jésus a laissée, et que tous les chrétiens apprennent par cœur, s'intitule le « Notre Père » et s'adresse à Dieu seul. Si Jésus est reconnu par les chrétiens comme Fils de Dieu par nature, cette prière souligne que les croyants deviennent enfants de Dieu par adoption. L'idée d'une relation de filiation entre un humain et Dieu est donc loin d'être réservée à Jésus. « À tous ceux qui ont reçu (la Parole de Dieu), à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lit-on à l'ouverture de l'Évangile de Jean, qui identifie Jésus à la Parole divine.

Paul de Tarse, ce juriste de formation qui contribue à développer la doctrine chrétienne dans les premières décennies après Jésus, utilise le terme « huiothesia » (adoption filiale) en référence au droit romain pour désigner les croyants : « *Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos coeurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père ! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu* » (Galates 4).

Par ce vocabulaire, qui n'a aucune intention polémique ni blasphématoire, les chrétiens ne font que prolonger un héritage juif dans lequel ils sont nés, et dont on ne peut douter de l'at-

tachement à l'unicité divine. « Moi, je serai pour lui un père ; et lui sera pour moi un fils », promet par exemple Dieu à David (2 Samuel 7).

Ce n'est donc pas une innovation pour Jésus que d'appeler Dieu « Père ». Mais cette image permet d'exprimer toute la proximité et l'amour de Dieu pour l'humanité. La théologie catholique parlera de la crainte filiale du croissant, comme un fils respecte son père non parce qu'il va être battu, mais parce qu'il craint de décevoir son amour. Bien entendu, Dieu est au-delà du masculin et du féminin et si des chrétiens s'imaginent encore Dieu comme un

vieillard barbu sur son nuage, alors une rectification s'imposerait.

Mais si l'on doutait encore que les chrétiens respectent la souveraineté de Dieu, alors il suffirait de lire le début de la prière du « Notre Père » que les chrétiens récitent à chaque office. « *Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* ». Ce à quoi les chrétiens ajoutent systématiquement : « *Car c'est à Toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, pour les siècles des siècles. Amen* ».

Ph © Handmadefont





Invocation

Ô Allah,

Toi qui es au-dessus du temps et de ses chaînes,
Fais de nos instants des œuvres sincères et de nos jours des bénédictions.
Accorde-nous la patience dans l'attente, la constance dans l'épreuve,
et la clarté dans nos choix.

Ô Toi qui observes ce que nous ne voyons pas,
Guide nos cœurs à ne pas céder à l'urgence ni à la peur,
A ne pas idolâtrer les époques ni les voix passagères,
Et à ne jamais confondre l'éphémère avec l'éternel.
Fais que nos paroles soient justes, nos actes droits,
Que nos décisions respectent l'autre et préservent la dignité humaine,
Que notre foi éclaire nos pas et que notre raison ne s'égare pas.
Ô Maître du temps, fais que nous comprenions que chaque instant compte,
Que chaque souffle est témoin,
Et que la vie ne se mesure pas à la hâte mais à la sincérité et à la fidélité.

Ô Allah, protège nos consciences, purifie nos intentions,
Et fais que nous vivions sous Ta lumière,
Respectant le cadre que Tu as créé,
Sans jamais perdre de vue l'éternité qui nous attend.

Âmîn ô seigneur des mondes



Le Hadith de la semaine

94 | LE RENOUVELLEMENT DE LA RELIGION ET SON LIEN AVEC LE CYCLE DES CENT ANS

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée), le Prophète ﷺ a dit :

« Allah suscite, à la tête de chaque période de cent ans, pour cette communauté, quelqu'un qui renouvelle pour elle sa religion. »

RAPPORTÉ PAR ABOU DÂOUD, EL-HAKIM, EL-BAYHAQÎ ET D'AUTRES

Dans la vision islamique, le temps n'est pas une simple succession de jours et d'années : il constitue le cadre où se manifestent les lois divines, et où sont éprouvées la solidité des valeurs ainsi que la continuité du message. Parmi les exemples les plus marquants du lien entre le temps et la religion figure ce hadith selon lequel Allah, Exalté soit-Il, à la tête de chaque période de cent ans, suscite quelqu'un qui renouvelle pour la communauté, sa religion. Ce texte n'entend pas par « renouvellement », l'invention d'une religion nouvelle, mais comme l'expression d'une sagesse divine visant à préserver la religion de l'affaiblissement et de la déviation, et à garantir la permanence de ses significations et de son esprit au fil des siècles. Car la religion est parfaite et pleinement parachevée, ainsi qu'Allah le Très-Haut l'a déclaré : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, J'ai accompli sur vous Mon bienfait » (sourate el-Mâ'ida, verset 3).



Toutefois, l'être humain demeure exposé à la faiblesse : sa compréhension peut s'émousser à mesure que les générations se succèdent, et un écart peut apparaître entre ce qu'il a reçu des anciens et ce qui est vécu concrètement dans la réalité.

Les cent années constituent ici une unité temporelle précise, car elles englobent généralement trois générations : la première a connu la plénitude de la mise en pratique, la seconde a transmis l'enseignement par l'écoute et le savoir, et la troisième s'éloigne de l'expérience directe, laissant parfois les habitudes et des éléments étrangers se mêler à la religion. Il devient alors nécessaire que surgisse celui qui restitue à la foi sa pureté et en dissipe les causes de l'altération.

Le terme « siècle » dans le Coran renvoie aux générations au sein desquelles une communauté se forme et se transforme, comme dans la parole du Très-Haut : « [Combien de générations avons-Nous fait périr après Noé](#) » (el-Isrâ', 17). Il s'agit d'un laps de temps suffisant pour que les effets de la vie humaine apparaissent et que l'héritage se transmette d'une génération à l'autre, ce qui rend la période de cent ans, propice à l'émergence du rénovateur qui rend à la religion sa clarté et sa vigueur. Le Prophète ﷺ a indiqué que le commencement du siècle s'entendait à partir de la nuit où il informa ses Compagnons, soulignant ainsi qu'il s'agit du début d'une unité temporelle déterminée, après la disparition de la protection prophétique directe.

Le renouveau mentionné dans le hadith consiste à ramener la religion à sa pureté originelle, dans la compréhension, la pratique et la réalité sociale, sans rien ajouter ni retrancher à ses fondements. Quant à l'adaptation contemporaine, telle qu'elle est menée par les commissions d'adaptation du discours religieux de la Grande Mosquée de Paris, elle vise à présenter

la religion en harmonie avec le contexte français du moment et les questions de la société : telles que la fatwa, la communication sociale et les règles d'expression, sans altérer les textes sources ni les finalités de la Shar'i'a. La différence essentielle entre le renouveau et l'adaptation réside en ce que le renouveau constitue une réforme interne de la religion elle-même, tandis que l'adaptation consiste à ajuster la présentation, le langage et l'application sociale de manière à préserver le sens et à faciliter la compréhension, bien entendu sans porter atteinte à ses principes.

A l'occasion de ce centenaire, 1926–2026, la Grande Mosquée de Paris apparaît comme une illustration vivante de ce cycle de cent ans : les expériences s'y sont accumulées et le besoin d'une lecture contemporaine du discours religieux s'est affirmé. Son Recteur a ainsi institué une commission d'adaptation du discours religieux, composée d'une commission religieuse et d'une commission civile, chargées d'un examen rigoureux et d'une analyse de terrain des questions sensibles qui suscitent un débat constant. S'y ajoute le projet d'élaboration d'un Glossaire des termes religieux en langue française, destiné à rapprocher la compréhension de l'islam et à le préserver de la déformation et de la confusion, dans le respect des spécificités du temps et du lieu.

Ainsi, ce hadith nous enseigne que la religion est sauvegardée par une sagesse divine, que le siècle constitue une unité temporelle propice à l'émergence du rénovateur, et qu'il convient de distinguer entre le renouveau, qui restitue à la religion son authenticité, et l'adaptation, qui la présente en accord avec les circonstances du temps et du lieu sans porter atteinte à ses fondements. A l'heure où la Grande Mosquée de Paris atteint son centenaire, cette sagesse se manifeste dans une réalité tangible, où l'expérience historique et intellectuelle s'unit aux outils de l'époque pour préserver la religion et en garantir la juste compréhension, afin qu'elle demeure présente, claire et lumineuse, telle que voulue par Allah (AWJ) et Son Messager ﷺ.



Le vrai du faux

PROPOS POPULAIRE, ET NON HADITH :

68 | ‘LA VIE D’ICI-BAS N’EST QU’UN INSTANT : FAIS-EN UN INSTANT D’OBÉISSANCE. L’ÂME ÉTANT AVIDE : ÉDUQUE-LA AU CONTENTEMENT’

Par Cheikh Rachid Benchikh

Cette rubrique vise à traiter un phénomène très répandu : la diffusion de certaines formules populaires et de maximes de sagesse, reprises par le grand public, comme si elles relevaient du Hadith prophétique, alors qu’elles ne sont pas établies comme provenant du Prophète ﷺ, même si leur sens est dans l’ensemble, considéré comme juste. Cette démarche procède de l’obligation de distinguer entre le hadith transmis, auquel on se réfère et sur lequel on fonde l’action, et la parole simplement proverbiale, dont le sens peut être accepté ou rejeté, sans pour autant l’attribuer au Messager de Dieu ﷺ. Il s’agit ainsi de préserver la dignité de la Sunna et de la protéger contre les erreurs d’attribution. Et la maxime que nous abordons cette semaine est : « *La vie d’ici-bas n’est qu’un instant : fais-en un instant d’obéissance ; l’âme est avide : apprends-lui le contentement.* »

Cette formule est très répandue parmi les gens, et certains se trompent en l’attribuant au Prophète ﷺ. Or, d’après ce qu’indiquent certaines sources, elle relèverait en réalité des paroles de l’imam el-Hasan el-Basri, qu’Allah lui fasse miséricorde, l’un des plus grands tabi’în et l’un des maîtres de l’ascèse et de la sagesse, qui a exprimé, en quelques mots, une exhortation lumineuse : orienter l’âme vers la vérité et réveiller le cœur de l’insouciance dans laquelle ce monde le berce.

Cette formule n’est pas un hadith prophétique et n’a pas de fondement dans les recueils reconnus de la Sunna. Il s’agit plutôt d’une parole rapportée de el-Hasan el-Basri, qui en a formulé le sens en s’inspirant des significations présentes dans le Livre de Dieu et dans la Sunna de Son Messager ﷺ. Elle réunit l’élégance d’une cadence rhétorique, la profondeur du propos et une forte portée psychologique et



spirituelle. Présentée sous une forme littéraire et esthétique, distincte du style propre au hadith prophétique, elle n'en demeure pas moins porteuse de significations justes, en accord avec les recommandations et les orientations de la loi révélée.

Si nous soumettons cette maxime au critère de la loi révélée et que nous en analysons le sens, nous constatons qu'elle s'accorde avec l'esprit de la charia islamique.

Ainsi, dans sa première moitié, « *La vie d'ici-bas n'est qu'un instant : fais-en un instant d'obéissance* ». Cela nous appelle à prêter attention à une question capitale dans la vie de l'être humain : l'accélération du temps. Car cette vie d'ici-bas, quelle que soit sa durée apparente, demeure brève ; il faut donc la mettre à profit dans ce qui agrée Allah, Le Très-Haut, en s'appuyant notamment sur Sa parole : « *Le jour où ils la verront, il leur semblera qu'ils ne sont restés qu'une heure.* » (Sourate el-Ahqaf, v. 35).

Et puisqu'elle est courte, elle passe comme les nuages, le croyant doit y saisir l'occasion d'obéir à Allah, avant qu'elle ne s'achève, par la fin de son existence ; car sa vie est son capital le plus précieux. Allah, Majestueux et Très-Haut, a dit : « *Quiconque obéit à Allah et à Son Messager, Nous le ferons entrer dans des jardins sous lesquels coulent les rivières, où ils demeureront éternellement. Voilà la réussite suprême.* »

De même, Mohammed ﷺ dit à un homme en l'exhortant : « *Profite de cinq choses avant cinq autres : de ta jeunesse avant ta vieillesse, de ta santé avant ta maladie, de ta richesse avant ta pauvreté, de ton temps libre avant ton occupation, et de ta vie avant ta mort.* »

Quant à la seconde moitié, « *L'âme est avide : apprends-lui le contentement* », son sens est que l'âme humaine est attirée spontanément par l'avidité et la recherche d'excès dans ce bas monde : elle ne se rassasie pas, car cette disposition est fréquente chez les êtres humains, toujours portés à vouloir davantage. Et cette âme, si elle n'est pas maîtrisée par les limites de la Loi révélée, devient « incitatrice au mal », encline à l'égoïsme. Allah, Le Très-Haut, a dit : « *L'âme incite certes au mal* » (sourate

Yusuf, v. 53). Parmi les choses dont Mohammed ﷺ demandait protection à Allah, figure précisément une âme qui ne se rassasie pas. Il est rapporté d'après Abd Allah ibn Amr ibn el-As, Abu Hurayra et Anas ibn Malik, qu'Allah les agréa, que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « *Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre un cœur qui ne s'humilie pas, contre une invocation qui n'est pas exaucée, contre une âme qui ne se rassasie pas, et contre une science qui ne profite pas. Je cherche refuge auprès de Toi contre ces quatre choses.* » C'est pourquoi le croyant doit exercer son âme à la qana'a : le contentement, et l'agrément de ce que Allah, Le Très-Haut, a réparti. C'est là un principe encouragé par la charia. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs dit : « *La richesse n'est pas l'abondance des biens ; la véritable richesse est celle de l'âme.* »

Cela ne signifie pas pour autant renoncer au travail, à l'effort et à la recherche d'un gain licite : il s'agit plutôt de tenir la voie du juste milieu en toute chose, car le contentement et l'agrément constituent la clé d'une sérénité authentique.

En conclusion, cette maxime, bien qu'elle ne soit pas un hadith prophétique, demeure une sagesse profitable attribuée à el-Hasan el-Basri. Elle puise ses significations dans le Coran et dans la Sunna prophétique : elle rappelle la brièveté de ce bas monde et la rapidité avec laquelle la vie s'achève ; elle invite à mettre ses jours à profit dans l'obéissance à Allah, Le Très-Haut, et souligne la nécessité de discipliner l'âme humaine en l'éduquant au contentement, à la satisfaction intérieure et à la sobriété du cœur.



Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

15 | SENS DU TERME « QARN » DANS LE CORAN ET LA SUNNA

Par Cheikh Younes Larbi

Nous accueillons nos lecteurs dans la rubrique Mizan El-Qadhaya, où nous revenons sur des notions dont l'usage courant en a parfois réduit la portée. Tel est le cas du terme « Qarn », souvent limité à la seule idée de « cent années », alors que le Coran et la Sunna lui confèrent une signification plus large, liée au mouvement des générations et à la fonction du temps dans la vie des communautés. Cet article s'inscrit dans le contexte de l'annonce par le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, de l'entrée de cette institution dans son centenaire, et propose de ce fait, une lecture exégétique et finaliste de ce concept, entre mesure chronologique et cycle de vie collective.

Le mot « qarn » dans le Coran et la Sunna ne se limite pas à une simple indication chronologique, mais renvoie à une signification plus profonde liée au mouvement de l'être humain dans l'histoire et aux lois divines qui régissent les communautés. Il ne désigne pas seulement un nombre d'années, mais un cadre au sein duquel se forme un groupe humain, où se façonnent les valeurs et se transmettent les significations religieuses d'une génération à l'autre.

Dans le Coran, le terme « générations » apparaît le plus souvent dans le contexte des peuples anciens, comme dans la parole du Très-Haut : « Combien de générations avons-Nous

UNE GÉNÉRATION ?

fait périr après Noé », et : « Puis, après eux, Nous fîmes naître d'autres générations ». Il ressort de ce contexte que le « qarn » renvoie à une collectivité humaine intégrée, partageant un mode de vie et une conduite générale, et non à une durée abstraite détachée de la réalité des hommes et de leurs actes.

UNE UNITÉ TEMPORELLE ? Dans la Sunna prophétique, le terme apparaît notamment sur deux registres majeurs : celui de la vertu dans la parole du Prophète ﷺ : « *Les meilleurs siècles sont : le mien, puis ceux qui les suivent* », et celui du renouveau dans sa parole ﷺ : « **Certes, Allah suscite pour cette communauté, au commencement de chaque centenaire, celui qui renouvelle pour elle sa religion** ». De là est née la divergence entre les savants : certains ont défini le « siècle » comme une période complète de cent ans, en tant qu'unité temporelle précise, tandis que d'autres l'ont compris comme une génération d'hommes vivant à la même époque, indépendamment du nombre d'années.

La confrontation des textes montre que le « qarn » est un concept composite, associant la dimension temporelle et la dimension humaine. Il désigne une phase durant laquelle une communauté se constitue avec des traits religieux et sociaux distincts, et au cours de laquelle les valeurs passent de la réception vivante à la transmission par imitation, puis à un stade où le lien avec la source première peut s'affaiblir.

Ce qui prévaut n'est donc pas le nombre en lui-même, mais la fonction de cette période dans la vie de la communauté. La centaine d'années représente le plus souvent un laps de temps suffisant pour que se manifestent des transformations dans la compréhension et la pratique, ce qui appelle l'apparition de celui qui renouvelle le sens, ravive les finalités et ramène les hommes à l'esprit de la religion, plutôt qu'à ses seules formes apparentes.

Ainsi, le « qarn », dans une perspective finaliste, apparaît comme un véritable cycle de vie collective, et le renouveau comme une sagesse divine liée au mouvement des générations, qui préserve la présence de la religion dans la réalité et assure à la communauté l'équilibre entre la fidélité aux fondements et la conscience des évolutions du temps et du lieu.

UNE REVIVIFICATION



Notre mosquée



Ph. © Guillaume Sauloup

65 | LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE MOSQUÉE PARTIE 10

Par Nassera Benamra

En parcourant les inscriptions gravées sur les murs de la grande mosquée de Paris, un détail a particulièrement attiré mon attention, une petite inscription sur la porte de la salle de réunions, au rez-de-chaussée, on peut lire cette phrase bien connue :

« الصبر مفتاح الفرج »

« *La patience est la clé du soulagement* »



Ce qui rend cette inscription encore plus intéressante, c'est qu'avec d'autres gravures, elles remontent à la période avant la date de l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris, dont nous célébrons d'ailleurs, le centenaire, (1926-2026).

Mais au fond, ce n'est pas seulement la beauté de la calligraphie qui interpelle, ni son côté artisanal. C'est le message qu'elle envoie, et ce qu'il révèle de la vision de ceux qui ont fondé cette institution. Faire de la mosquée un lieu où la foi se vit, mais où elle s'accompagne aussi de valeurs humaines, éducatives et sociales. Ces inscriptions dévoilent le rôle qu'allait jouer cette majestueuse mosquée.

La médiation

Depuis sa création, l'édifice a été pensé comme un espace où l'on vient prier, mais aussi pour se rencontrer, échanger et créer du lien.

La médiation, c'est d'abord rassembler. On y apprend à écouter, à dialoguer, à comprendre l'autre et à construire ensemble un environnement harmonieux.

Mais ce rôle ne se limite pas à l'intérieur de la communauté musulmane. La mosquée joue également un rôle crucial dans la société française, elle est un espace de dialogue entre les cultures, un lieu qui permet de mieux expliquer et faire connaître la foi musulmane, loin des préjugés et des incompréhensions. Elle devient un point de rencontre où les voisins, les écoles, les associations et même les pouvoirs publics peuvent échanger avec les responsables de la mosquée, favorisant ainsi l'inclusion et la cohésion sociale.

La médiation de la mosquée est à la fois interne et externe, elle apaise, rassemble et relie la communauté musulmane à la société environnante, contribuant à une meilleure connaissance mutuelle et à la construction d'un vivre-ensemble respectueux et solidaire.

La transmission

Les calligraphies anciennes, gravées dans la pierre et dans le bois ne sont pas seulement décoratives. Elles sont comme une voix silencieuse qui traverse le temps. Elles rappel-

lent que la mosquée a toujours eu une mission fondamentale, celle de transmettre.

Transmettre, c'est d'abord transmettre la foi, avec équilibre et douceur, apprendre à prier, à lire le Coran, à comprendre les valeurs essentielles de l'islam. Mais la transmission ne s'arrête pas aux rites. Elle porte aussi sur une manière d'être, elle enseigne la patience, la sincérité, la solidarité, le respect des parents et l'attention aux plus fragiles, l'amour du pays et le respect de ses valeurs.

C'est aussi une transmission culturelle et identitaire. Beaucoup de familles viennent à la mosquée pour garder le lien avec leur langue, leur histoire et leurs repères. La mosquée devient alors un lieu où l'on se sent à sa place, où l'on se rappelle d'où on vient tout en avançant avec confiance dans la société française.

Transmettre, c'est préparer l'avenir... c'est donner aux jeunes les outils pour grandir avec une foi sereine, loin des excès et des confusions. C'est aussi leur apprendre que l'islam peut être une source de paix, d'éthique, de responsabilité et même de réussite dans la vie.

Ces lettres centenaires, ces inscriptions gravées dans la pierre, dans la faïence et dans le bois, nous rappellent qu'au-delà d'un bâti-mént, la Grande Mosquée est une école du cœur, une histoire et un héritage vivant, un lieu où la spiritualité, la culture et l'humanité se rejoignent.



LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

89.

LA GRANDE MOSQUÉE
DE CORDOUE

LA GRANDE MOSQUÉE DE CORDOUE : QUAND LA PIERRE PRIAIT

Par Noa Ory

Il est des édifices qui ne se contentent pas d'abriter la prière : ils la pensent, ils la mettent en scène, ils la rendent visible. La Grande Mosquée de Cordoue, fondée en 785, appartient à cette rare lignée de monuments où l'architecture devient une théologie silencieuse, et la lumière une forme de révélation.

UNE FONDATION NÉE DE L'EXIL ET DE LA MÉMOIRE

Lorsque Abd Er-Rahman Ier pose la première pierre de la mosquée, il n'érige pas seulement

un lieu de culte. Il reconstruit, loin de Damas perdue, la mémoire brisée des Omeyyades. Cordoue devient alors plus qu'une capitale : elle est un refuge spirituel, un prolongement de l'Orient transplanté en Occident. La mosquée s'élève sur les vestiges d'une basilique wisigothe non comme un geste d'effacement, mais comme une stratification du sacré. Ici, l'histoire ne détruit pas : elle superpose, elle dialogue, elle transforme.

UNE ARCHITECTURE DE L'INFINI

Entrer dans la Grande Mosquée de Cordoue, c'est pénétrer un océan de colonnes. Plus de huit cents fûts de marbre, de jaspe et de granit se déploient comme une palmeraie minérale. Les célèbres arcs bicolores, rouges et blancs, scandent l'espace dans un rythme hypnotique : le regard ne s'arrête jamais, il circule, il médite. Cette architecture refuse la verticalité écrasante. Elle préfère l'horizontalité contemplative, invitant le fidèle à marcher, à se perdre doucement, à éprouver l'infini non par la hauteur, mais par la répétition. C'est une spiritualité du temps long, de la patience, de la respiration.





LE MIHRAB, CŒUR LUMINEUX

Au fond de la salle de prière, le mihrab surgit comme une gemme. Mosaïques d'or, calligraphies coraniques, entrelacs byzantins : tout y converge vers un point de silence absolu. Ce n'est pas une simple niche ; c'est un sanctuaire de lumière, orienté non vers La Mecque de manière géographique stricte, mais vers une qibla symbolique, héritée de Damas, comme un dernier fil tendu vers la terre d'origine. Ici, la parole divine n'est pas criée : elle est enveloppée, murmurée par la pierre elle-même.



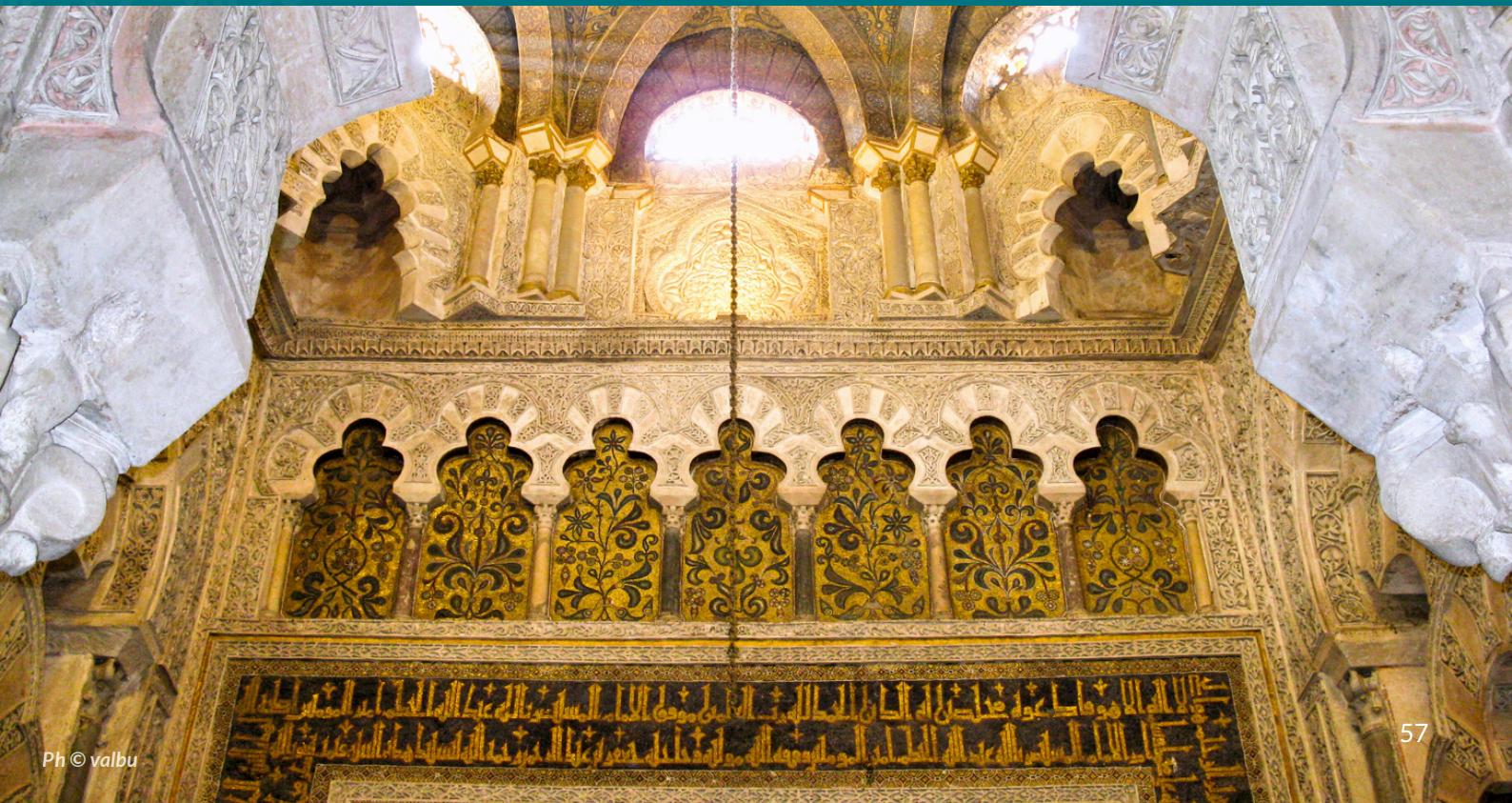


Ph © kelvinjay

UNE MOSQUÉE EN CROISSANCE, COMME UNE CITÉ VIVANTE

Entre le VIII^e et le Xe siècle, la mosquée est agrandie à plusieurs reprises. Chaque souve-

rain ajoute sans rompre : une travée de plus, une coupole supplémentaire, une cour élargie. L'édifice croît comme un organisme vivant, fidèle à un principe fondamental de l'islam andalou : l'harmonie sans rupture.





Au Xe siècle, Cordoue compte parmi les plus grandes villes du monde. La mosquée en est le cœur battant : lieu de prière, d'enseignement, de justice, de savoir. On y lit le Coran, mais aussi Aristote, Galien, les mathématiciens et les astronomes. La foi y dialogue avec la raison.

TRANSFORMATION SANS EFFACEMENT

En 1236, Cordoue tombe aux mains des rois chrétiens. La mosquée devient cathédrale. Plus tard, une nef Renaissance est insérée en son centre. Geste brutal, certes, mais révélateur : même transformée, la mosquée résiste. Elle enveloppe l'église comme un souvenir indélébile.

Aujourd'hui encore, malgré les croix et les autels, ce sont les arcs islamiques qui dominent le regard. La pierre se souvient.

UNE SPIRITUALITÉ EUROPÉENNE OUBLIÉE

La Grande Mosquée de Cordoue rappelle une vérité dérangeante et essentielle : l'islam est une part constitutive de l'histoire spirituelle de

l'Europe. Non comme une parenthèse exotique, mais comme une civilisation enracinée, savante, urbaine, créatrice de beauté. Elle n'est pas seulement un monument du passé. Elle est une question adressée au présent : que faisons-nous des héritages mêlés ? Savons-nous encore habiter la complexité ?

A Cordoue, la pierre répond avec douceur. Elle dit que la foi peut être architecture, que l'Orient et l'Occident peuvent partager un même espace sacré, et que le silence, parfois, est la plus haute forme de prière.







Les Mots voyageurs

83 | BADIANE

باديان

Par Noa Ory

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

Longtemps avant de devenir une saveur, la badiane fut un fruit de savoir. Non pas une douceur, mais une énigme végétale, portée par les routes lentes de l'Orient vers les tables européennes, enveloppée d'un parfum à la fois rassurant et inquiétant. Le mot vient du persan *bādiyān*, transmis par l'arabe, chargé déjà d'une ambivalence : celle de l'anis familier et de l'étoile étrangère. Car la badiane n'est pas une graine docile ; elle est un astre sec, à pointes rigides, qui impose sa forme avant même son odeur.

Le fruit de l'*Illicium anisatum*, appelé aussi anis étoilé ou anis de Chine, ne ressemble à rien de connu lorsqu'il arrive en Europe. Son étoile brune, presque ligneuse, semble moins faite pour être mangée que pour être observée, tenue entre les doigts, interrogée. Elle sent fort, elle persiste, elle s'impose. Très vite, on lui prête des vertus thérapeutiques, comme à tant de substances venues d'Orient : calmer, stimuler, réchauffer, fortifier. Le parfum devient promesse de soin. Mais déjà, dans les marges savantes, un doute s'installe : ce qui soigne pourrait aussi nuire.

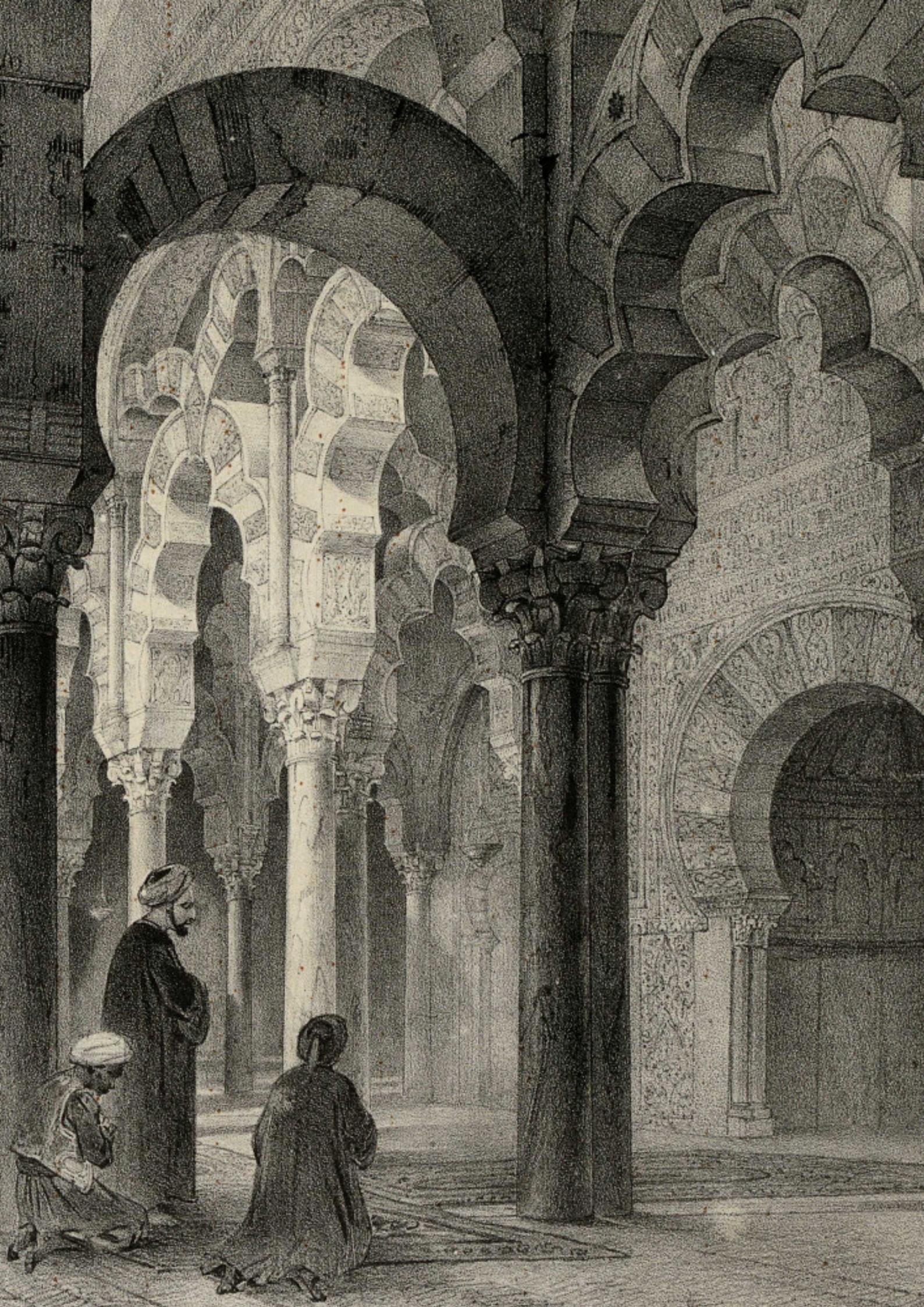
Car toutes les badianes ne se valent pas. À côté de celle d'Asie, cultivée au Vietnam et aux Philippines, existe une autre variété, floridienne, aux fleurs rouges, plus rare, plus dangereuse. On la vénère autant qu'on la craint. Son essence fascine, mais sa toxicité inquiète. Au XIX^e siècle, lorsque les biologistes commencent à classer, analyser, extraire, le vernis des vertus orientales se fissure. Des études signalent déjà la puissance nocive de l'huile de badiane, capab-

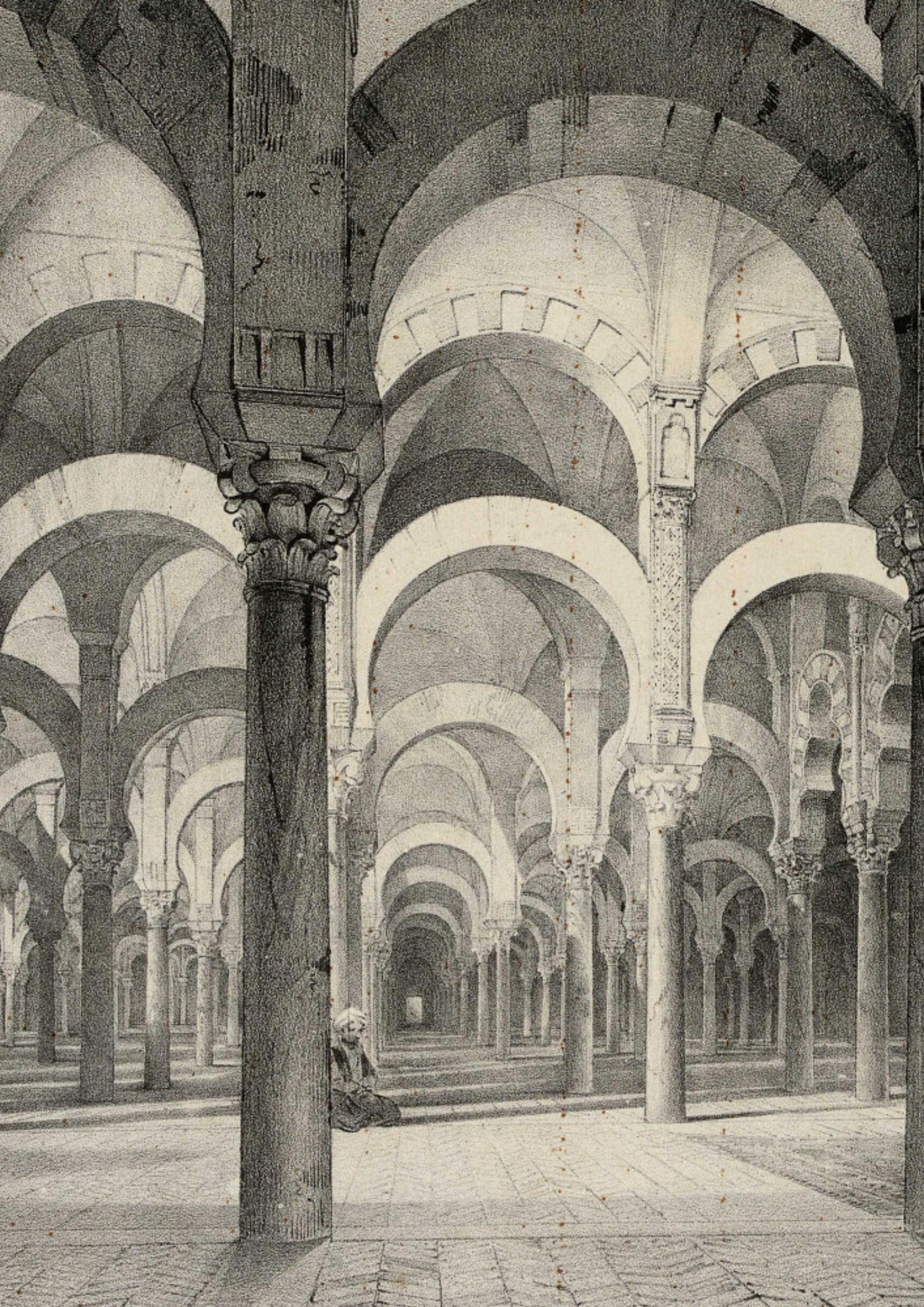
le d'agir sur les centres nerveux. L'étoile, soudain, cesse d'être seulement parfum : elle devient substance.

Cette ambivalence accompagne la badiane jusque dans l'histoire coloniale. Sa vogue en Europe coïncide avec celle de l'absinthe, cette autre étoile verte, durant les décennies de conquête de l'Algérie. Les militaires, les médecins, les négociants s'en emparent. On distille, on mélange, on adultera. La badiane entre dans les liqueurs, parfois à tort, parfois par fraude. Les frontières entre remède, plaisir et poison s'effacent. Certaines boissons seront interdites. D'autres survivront, nettoyées de leur étoile suspecte.

Ainsi la badiane traverse les siècles comme une plante qui n'a jamais choisi son camp. Elle parfume les soupes et les alcools, mais conserve une mémoire sombre. Elle rappelle que l'aromatique peut devenir toxique, que l'exotique n'est jamais innocent, et que la douceur des épices cache souvent une science brutale. Sous sa forme parfaite d'étoile, elle dit une vérité moins décorative : ce qui attire peut aussi déséquilibrer.

La langue française, en adoptant badiane, a retenu le goût, mais elle n'a pas tout à fait oublié le danger. Le mot garde une sécheresse, une dureté, presque une aspérité. On ne dit pas la badiane comme on dit la cannelle. Elle ne fond pas ; elle résiste. Elle ne s'abandonne pas ; elle marque. Étoile non céleste, mais terrestre, elle brille surtout par ce qu'elle rappelle : que les parfums ont une histoire, et que certaines odeurs savent encore se défendre.





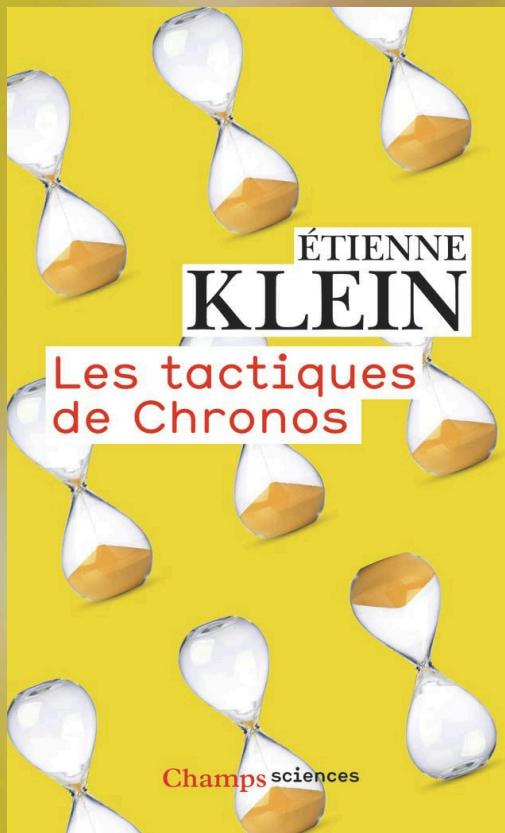
Plumes en éveil : un livre coup de cœur



LES TACTIQUES DE CHRONOS ÉTIENNE KLEIN

RÉSUMÉ

Le temps est une « chose » introuvable dont l'existence ne fait aucun doute. Une « chose » dont tout le monde parle mais que personne n'a jamais vue. Nous voyons, entendons, touchons, goûtons dans le temps, mais non le temps lui-même. Contre toute attente, Chronos est un planqué, un caméléon qu'il faut débusquer sous nos habitudes de langage et de perception. Pour le démasquer, il va falloir l'effeuiller peu à peu, le distinguer de ses effets les plus sensibles : la durée, la mémoire, le mouvement, le devenir, la vitesse, la répétition. Parce que les horloges ne mesurent pas forcément du temps. Parce que le temps est toujours là alors qu'on dit qu'il s'écoule. Et qu'il existe indépendamment de ce qui survient, se transforme, vieillit et meurt. Aujourd'hui, le regard le plus audacieux et le plus déconcertant sur le temps, c'est la physique qui le porte. De Galilée à Einstein, puis de l'antimatière aux supercordes, elle n'a cessé d'approfondir la question jusqu'à ouvrir des perspectives qui donnent le vertige : le temps a-t-il précédé l'Univers ? Comment s'est-il mis en route ? Pourrait-il inverser son cours ? Au bout du compte, le temps pourrait bien être méconnaissable.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

MARCEL PROUST

“

**Nous appelons notre avenir
l'ombre de lui-même
que notre passé projette
devant nous.**

”

A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU
- 1918 -



Événements

à venir ou en cours

EXPOSITION

"Et tout devient couleur" : les natures mortes de Baya Mahieddine

Dans l'atmosphère recueillie de la Grande Mosquée de Paris, les œuvres de Baya Mahieddine (1931-1998), figure majeure de l'art moderne algérien, s'installent avec la sérénité d'une évidence.

L'exposition « Et tout devient couleur », organisée sous l'égide du recteur Chems-eddine Hafiz, par Ayn Galle met en lumière une facette peu explorée de son œuvre : ses natures mortes, où couleurs et symboles tissent un véritable langage.

Cet hommage s'inscrit dans une continuité historique et symbolique. En 1947, lors de la première exposition de Baya à la galerie Maeght à Paris, Kaddour Ben Ghahrit, fondateur de la Grande Mosquée, honorait l'événement de sa présence. Près de quatre-vingts ans plus tard, le recteur Chems-eddine Hafiz prolonge cet héritage en affirmant la vocation de la Mosquée comme lieu de culte ouvert à la culture, à la transmission et au dialogue entre les civilisations.

Une exposition organisée par Ayn Gallery, avec le soutien de la famille Mahieddine, sous la supervision de la commissaire d'exposition, Yasmine Azzi-Kohlhepp.

PROLONGÉE JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2026

TOUS LES JOURS (9H-18H) SAUF LES VENDREDIS

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU Puits DE L'ERMITE, 75005 PARIS

ENTRÉE COMPRISE

DANS LE PARCOURS DE VISITE

ANNONCE

Nuit du Doute déterminant le début du mois de Ramadan

La commission religieuse chargée de déterminer et d'annoncer la date du début du mois béni de Ramadan 1447/H en France se réunira à la Grande Mosquée de Paris le mardi 17 février 2026 à 18h, correspondant au 29 Chaâbane 1447/H.



MARDI 17 FÉVRIER 2026

18H



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU PUITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

La Grande Mosquée de Paris
et la famille Mahieddine présentent l'exposition

ET TOUT DEVIENT COULEUR

LES NATURES MORTES DE **BAYA MAHIEDDINE**



EXPOSITION

**PROLONGÉE JUSQU'AU
15 FÉVRIER 2026**

Entrée comprise dans le parcours de visite

Tous les jours sauf vendredi
de 9h à 18h

Grande Mosquée de Paris

Salle Émir Abdelkader

Renseignements

grandemosqueedeparis.fr



**GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS**

Exposition organisée par AYN GALLERY





SOUS LA DIRECTION DE
CHEMS-EDDINE HAFIZ

MUSULMANS EN OCCIDENT

PRATIQUE CULTUELLE IMMUABLE,
PRÉSENCE ADAPTÉE



LE 10 FÉVRIER 2026





100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS